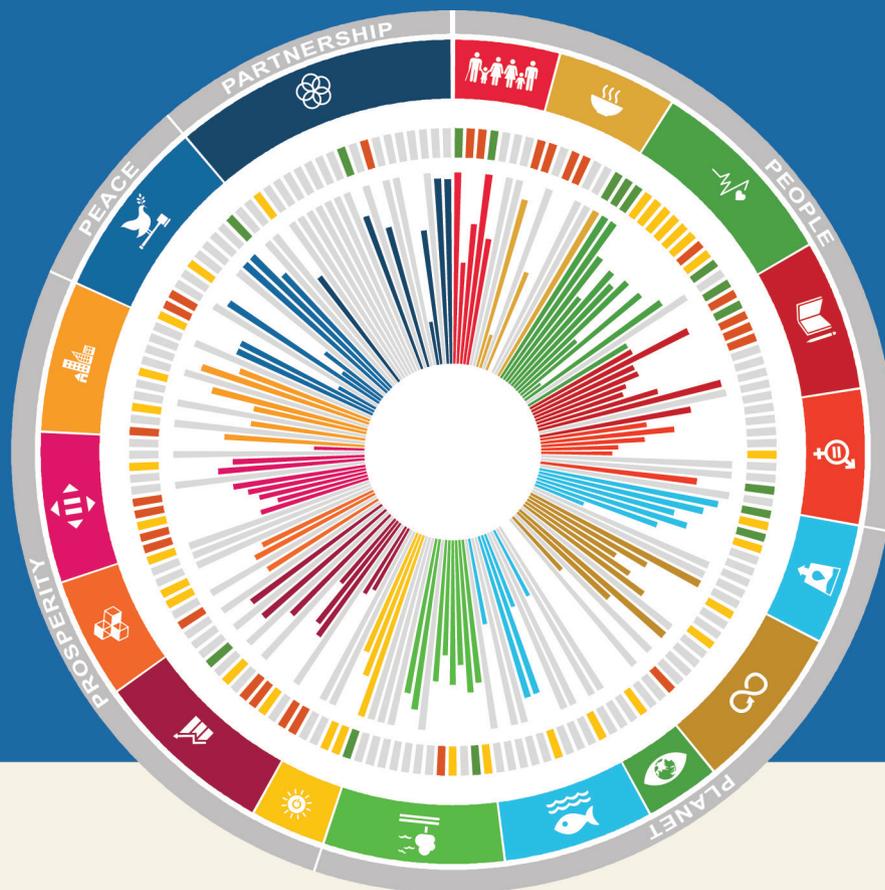




# Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030

MESURER LA DISTANCE À PARCOURIR  
POUR ATTEINDRE LES CIBLES DES ODD

VERSION ABRÉGÉE





# **Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030 (version abrégée)**

MESURER LA DISTANCE À PARCOURIR  
POUR ATTEINDRE LES CIBLES DES ODD

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2022), *Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030 (version abrégée) : Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2fa2183f-fr>.

ISBN 978-92-64-48372-9 (pdf)  
ISBN 978-92-64-48845-8 (HTML)  
ISBN 978-92-64-71928-6 (epub)

**Crédits photo :** Couverture © Illustration réalisée par Sonia Primot (Direction des statistiques et des données).

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : [www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm](http://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm).

© OCDE 2022

---

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

---

# Avant-propos

Adopté le 25 septembre 2015 par les dirigeants de la planète dans le cadre des Nations Unies, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un plan d'action ambitieux et de grande envergure au service des populations, de la planète et de la prospérité, qui a pour objectif général de ne laisser personne sur le côté. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et les 169 cibles associées forment sa clé de voûte.

L'OCDE est pleinement déterminée à soutenir leur réalisation, comme en témoigne son Plan d'action à l'appui des ODD approuvé par le Conseil de l'OCDE en décembre 2016. Ce plan décrit comment l'OCDE entend mettre ses instruments juridiques, ses compétences spécialisées en analyse des politiques et son savoir-faire en matière de statistiques, d'indicateurs et de systèmes de suivi des performances au service du Programme 2030. C'est dans le cadre de ce vaste plan que le Centre de l'OCDE pour le bien-être, l'inclusion, la soutenabilité et l'égalité des chances a mis au point une méthode unique en son genre pour mesurer la distance que les pays de l'OCDE doivent encore parcourir pour atteindre les cibles des ODD.

Le présent rapport s'appuie sur les données des Nations Unies et de l'OCDE pour proposer une évaluation globale des résultats obtenus par les pays membres de l'OCDE au regard des objectifs et des cibles du Programme 2030 à l'échelon national. Il s'agit de la quatrième édition du rapport *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD*, la première ayant été publiée en 2016 sous forme d'étude pilote.

La présente édition s'inscrit dans le prolongement des précédentes. Elle approfondit l'analyse en étudiant les réalisations en cours et les tendances récentes – c'est-à-dire si les pays se rapprochent ou au contraire s'éloignent des objectifs et la probabilité qu'ils remplissent leurs engagements d'ici à 2030 au vu des tendances récentes – et en cherchant à déterminer si ces tendances pourraient être influencées par la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, le rapport suit de près le cadre mondial d'indicateurs qui est administré par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD.

Les ODD reflètent notre promesse aux générations futures et la responsabilité que nous avons envers elles. Ils offrent aux pays une chance unique d'œuvrer de concert pour bâtir un avenir plus inclusif et plus soutenable pour tous. Forte de son expertise en matière d'action publique et de données, l'OCDE s'emploie à aider plusieurs pays à les atteindre. Au travers de ce rapport, elle entend continuer à appuyer les activités de définition des priorités, d'évaluation et de suivi menés par les pays membres en vue de la réalisation du Programme 2030.

# Remerciements

Ce rapport a été préparé par Guillaume Cohen sous la supervision de Žiga Žarnić et Marco Mira d’Ercole, et sous la direction de Romina Boarini. Kübra Ergün a contribué à l’ensemble des chapitres, ainsi qu’aux travaux statistiques et de recherche.

Martine Zaïda, coordinatrice de la communication, a apporté un concours essentiel tout au long du projet. Julia Carro a contribué aux activités de communication et d’édition, et Anne-Lise Faron a préparé et mis en forme le manuscrit en vue de sa publication. Patrick Hamm a révisé le rapport. Sonia Primot a conçu la page de couverture.

Cet ouvrage est aussi le fruit d’un effort collectif auquel ont contribué des analystes des politiques et des statisticiens des différents secteurs de l’OCDE. Il met à profit des analyses réalisées par toute une série de directions de l’OCDE. Nous tenons donc à remercier ces nombreux collègues pour leur aide, leurs commentaires et leurs éclairages sur le projet de texte ou sur les points particuliers sur lesquels nous les avons consultés. Ces collègues sont notamment : Nadim Ahmad, Marcos Díaz Ramírez, Lorenz Gross et Stefano Marta du Centre pour l’entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes. David Bradbury et Joseph Stead du Centre de politique et d’administration fiscales. Yasmin Ahmad, Marylin Bachmann, Eric Bensel, John Egan, Paul Horrocks, Valentina Orru, Esme Sout et Chantal Verger de la Direction de la coopération pour le développement. Alejandra María Meneses, Pierre de Boisséson et Hyeshin Park du Centre de développement. Filippo Maria D’Arcangelo, Orsetta Causa, Tobias Kruse, Ilai Levin, Alessia Pagani, Mauro Pisu et Zuzana Smidova du Département des affaires économiques. Manon Costinot, Marie-Helene Doumet, Corinne Heckmann, Marta Encinas-Martin et Michael Ward de la Direction de l’éducation. Marion Devaux, Rodrigo Fernandez, Emily Hewlett, Chris James, Sebastian Königs, Maxime Ladaïque, Gaëtan Lafortune, Jongmi Lee et David Morgan de la Direction de l’emploi, du travail et des affaires sociales. Jane Ellis, Chiara Falduto, Guy Halpern, Myriam Linster, Alexander Mackie, Sara Miet, Katia Karousakis, Sara Ramos Magaña et Dimitra Xynou de la Direction de l’environnement. Pinar Guven, Ernesto Soria Morales et Laura Völker de la Direction de la gouvernance publique. Jesús Antón, Fabiana Cerasa, Claire Delpéuch, Koen Deconinck et Guillaume Gruère de la Direction des échanges et de l’agriculture. Benoit Arnaud, Esther Bolton, David Brackfield, Daniel Clarke, Anne-Sophie Fraisse, Annabelle Mourougane, Sonia Primot, Belen Zinni et Jorrit Zwiijnenburg de la Direction des statistiques et des données. Mario Cervantes, Fernando Galindo-Rueda, Guy Lalanne, Audrey Plonk et Verena Weber de la Direction de la science, de la technologie et de l’innovation. Carlotta Balestra, Grainne Dirwan, Carrie Exton, Lara Fleischer, Michal Shinwell et Liva Stokenberga du Centre pour le bien-être, l’inclusion, la soutenabilité et l’égalité des chances.

Le rapport a bénéficié des précieux commentaires formulés au sujet de ses versions préliminaires par les délégués nationaux auprès du Comité des statistiques et de la politique statistique (CSSP) de l’OCDE. Nous les remercions de leurs contributions et conseils et espérons que le produit final leur sera utile dans leur activité.

# Éditorial

Au moment d'écrire ces lignes, une guerre fait rage en Europe. L'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation flagrante du droit international et une menace sérieuse à l'ordre international fondé sur le respect des règles, a provoqué une crise effroyable. Elle menace directement la paix et la stabilité sur le continent et met en danger les droits humains les plus élémentaires. Elle assombrit aussi l'avenir des Objectifs de développement durable (ODD). Les risques sont réels et s'étendent bien au-delà des frontières de l'Europe. Des menaces pèsent sur la paix et la sécurité mondiales, et beaucoup de pays dans le monde risquent fort de pâtir des conséquences économiques et sociales de cette agression.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine intervient à un moment où la plupart des pays, dont les économies émergentes et à faible revenu, peinent encore à sortir de la pandémie de COVID-19 ou à faire face à ses répercussions. Comme le montre ce rapport, la pandémie a aggravé un certain nombre de déséquilibres économiques et sociaux et compliqué la réalisation de bon nombre d'objectifs et de cibles. Partout dans le monde, elle grève durablement les perspectives d'emploi et le niveau de vie et met sous pression les sources de financement public. Les populations fragiles ont été les plus durement touchées. Les jeunes, par exemple, ont été particulièrement malmenés par la crise (et continueront de l'être en l'absence de mesures appropriées), et c'est donc aussi l'avenir qui est en jeu.

Les efforts déployés par les pouvoirs publics en faveur des ODD n'ont toutefois pas été vains. Depuis l'adoption du Programme 2030 en 2015, la majorité des pays de l'OCDE ont pris des mesures importantes pour atteindre les ODD, comme en témoignent par exemple les progrès intervenus en matière d'égalité femmes-hommes, de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de diminution du nombre de victimes d'homicides. Fait intéressant, presque tous les pays de l'OCDE se sont dotés de stratégies, politiques ou cadres réglementaires nationaux pour accroître la superficie des zones protégées ou promouvoir l'emploi des jeunes. En matière de mesure aussi, des avancées significatives sont à signaler. Depuis l'adoption des ODD, beaucoup de lacunes statistiques ont été comblées et nous sommes à présent capables de suivre la réalisation de près de 80 % des cibles, contre moins de la moitié en 2016.

Nous sommes à un moment critique, et malgré les graves défis géopolitiques, économiques et sociaux que doit affronter la planète, il y a au moins trois raisons d'être optimiste.

Tout d'abord, les démocraties et les pays du monde qui partagent les mêmes valeurs que ceux de l'OCDE ont été unis dans leur réponse à la violation du droit international et aux possibles violations des droits humains en Ukraine. Des manifestations de solidarité avec l'Ukraine ont eu lieu dans toutes les régions du monde et ont réuni des participants de tous horizons. Gouvernements, citoyens, acteurs de la société civile et entreprises, tous ont apporté leur soutien au peuple ukrainien et à son gouvernement issu d'élections démocratiques. Cela témoigne de l'attachement commun à la paix, à la primauté du droit et à des institutions fortes et solidaires, autant de valeurs qui occupent une place centrale dans les ODD.

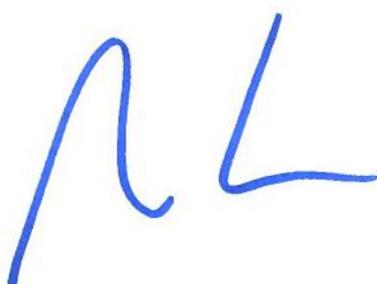
Ensuite, même si les gouvernements et les populations n'étaient bien souvent pas préparés à affronter une crise mondiale de l'ampleur du COVID-19, le monde dans son ensemble a appris de cette épreuve. Les enseignements qu'il en a tirés ont permis de combattre plus efficacement la pandémie et d'empêcher

des conséquences bien pires encore. C'est ainsi que, dans la zone OCDE, des campagnes de vaccination massives ont été menées et des mesures budgétaires d'une ampleur sans précédent ont été prises. Même si la pandémie n'est pas terminée, les pays de l'OCDE n'ont cessé d'améliorer leur riposte sanitaire tout au long de la crise.

Enfin, dans une perspective à long terme, au-delà de 2030, les pays agissent afin de faire face au défi crucial que représente le changement climatique pour l'humanité tout entière. Ce rapport le montre, certains ODD sont loin d'être atteints, à l'instar de ceux concernant l'acidification de l'océan, les déchets marins, l'eutrophisation ou le recul de la biodiversité, mais la dynamique en faveur d'une action internationale est forte, comme en témoignent les résultats de la COP26 et les activités récentes visant à définir un cadre mondial dans le contexte de la Convention sur la diversité biologique.

Les occasions d'avancer vers la réalisation des ODD sont donc multiples, et il importe de ne pas les gâcher vu le peu de temps qu'il reste. Pour les saisir, il faut une solide connaissance de la situation des pays au regard du Programme 2030, du rythme auquel ils avancent vers les objectifs et des actions qu'ils doivent entreprendre en priorité. C'est précisément l'objet du rapport de l'OCDE intitulé *Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030 : Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD*, qui a été publié pour la première fois en 2016 et en est à présent à sa quatrième édition. Pilier important du Plan d'action du Conseil de l'OCDE à l'appui des ODD, il aide les pays de l'OCDE à déterminer où ils en sont dans la réalisation des cibles associées à ces objectifs et le chemin qu'il leur reste à parcourir. Le rapport prend appui sur des données factuelles pour proposer des profils d'évolution vers la durabilité. Il réaffirme le rôle de l'OCDE en tant que source éminente de compétences, de données, de bonnes pratiques et de normes dans les domaines économique, social et environnemental de l'action publique en rapport avec les ODD. En outre, il encourage une « course vers l'excellence » en quête de politiques meilleures et plus cohérentes qui puissent contribuer à la réalisation des ODD, en recourant à des approches qui font la spécificité de l'Organisation. Le rapport de l'OCDE *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* s'appuie sur des statistiques de haute qualité provenant des Nations Unies et de l'OCDE pour proposer une évaluation globale des résultats obtenus par les pays membres de l'OCDE au regard des objectifs et des cibles du Programme 2030, à partir des indicateurs de suivi convenus au niveau international.

Des données et informations exactes sont indispensables à un avenir durable pour tous. Le présent rapport est là pour l'attester.



**Mathias Cormann**

Secrétaire général, OCDE

# Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	4
Éditorial	5
Résumé	9
<b>1. Vue d'ensemble</b>	<b>12</b>
Le cadre mondial pour le suivi et l'évaluation de la réalisation des ODD	13
La contribution de l'OCDE au suivi des ODD	14
Objet et nature du présent rapport	15
Quelle est la situation des pays de l'OCDE au regard des ODD ?	16
Progrès accomplis en direction des cibles : principaux résultats	19
Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les progrès des pays de l'OCDE au regard des cibles du Programme d'action 2030	29
Programme futur de statistique et de recherche au sujet des ODD	31
Conclusion : Commencer à tirer des leçons en vue du Programme d'action post-2030	33
Références	34
Annexe 1.A. Comment lire les graphiques du présent rapport qui récapitulent les résultats actuels et les évolutions passées	39
Notes	40
<b>Tableaux</b>	
Tableau 1.1. Distances moyennes les plus courtes et évolutions récentes	21
Tableau 1.2. Distances moyennes les plus longues et évolutions récentes	24
<b>Graphiques</b>	
Graphique 1.1. Les Objectifs de développement durable	13
Graphique 1.2. Distance à parcourir pour atteindre les cibles et évolution, moyenne de l'OCDE, par objectif	17
Graphique 1.3. Distance moyenne qui sépare l'OCDE de la réalisation des cibles des ODD	20
Graphique 1.4. Écart par rapport aux cibles et évolution dans le temps dans différents pays de l'OCDE, cibles avec échéance en 2020	28
Graphique 1.5. Pourcentage de cibles du Programme 2030 couvertes par un indicateur au moins, par objectif	32
Graphique 1.6. Actualité des données disponibles	33

## Suivez les publications de l'OCDE sur :



[http://twitter.com/OECD\\_Pubs](http://twitter.com/OECD_Pubs)



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecdirect/>

## Ce livre contient des...

**StatLinks** 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des **StatLinks**. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur internet le lien commençant par : <https://doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

# Résumé

**Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fixe des objectifs ambitieux pour les populations, la planète et la prospérité.** Où en sont les pays de l'OCDE dans la réalisation des ODD ? Quel impact la pandémie de COVID-19 a-t-elle eu sur leurs progrès ? Et dans quel mesure les angles morts qui subsistent pèsent-ils dans l'appréciation portée sur les progrès des pays de l'OCDE ? Le présent rapport de l'OCDE, *Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030 : Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD*, vise à aider les pays membres à évaluer leur situation actuelle au regard des ODD, à apprécier dans quel sens ils ont évolué récemment et à quel rythme, et à repérer les domaines dans lesquels ils doivent faire davantage d'efforts. Il met aussi en lumière les travaux statistiques à mener, en montrant ce que nous ignorons encore et à quel point ces inconnues peuvent entraver à la fois la réalisation des ODD et la détermination des lacunes à combler en priorité.

## Quelle est la situation des pays de l'OCDE au regard de leurs engagements à 2030 ?

**À moins de dix ans de l'échéance, les pouvoirs publics doivent agir plus vigoureusement pour concrétiser le Programme 2030.** Jusqu'à présent, la zone OCDE considérée dans son ensemble a déjà rempli 10 des 112 cibles pour lesquelles il est possible de mesurer ses performances et 18 autres sont proches d'être atteintes (principalement des cibles portant sur la satisfaction des besoins élémentaires et la mise en place d'instruments et de cadres d'action). Mais il reste beaucoup à faire. Il apparaît notamment que 21 cibles sont loin d'être atteintes et que les pays semblent partis pour n'en remplir aucune. En particulier, ils pourraient faire beaucoup mieux dans plusieurs domaines clés, pour que personne ne soit laissé pour compte, pour rétablir la confiance à l'égard des institutions et pour réduire les pressions sur l'environnement. Cela étant, le Programme 2030 est par essence une initiative mondiale et les pays de l'OCDE devraient aussi poursuivre leurs efforts au-delà de leurs frontières.

**Les pays de l'OCDE devraient favoriser l'inclusion.** Dans les pays de l'OCDE, un habitant sur huit est en situation de pauvreté monétaire, et dans la plupart d'entre eux, la pauvreté n'a pas reflué durant les dernières décennies. Par ailleurs, de nombreux groupes, dont les femmes, les jeunes adultes et les migrants, affrontent des difficultés plus importantes que le reste de la population. Par exemple, malgré des progrès significatifs, les droits et les opportunités des femmes restent limités dans la sphère privée comme dans la sphère publique. En outre, les inégalités ont tendance à être aggravées par des comportements préjudiciables à la santé comme la malnutrition ou le tabagisme, plus répandus parmi les catégories socioéconomiques modestes, ainsi que par les disparités en matière d'éducation.

**Si la pandémie a souligné l'importance de la confiance pour la démocratie, les pays de l'OCDE sont encore loin d'avoir atteint les cibles qui s'y rapportent.** La confiance et la transparence sont essentielles à toute société pour pouvoir absorber les chocs et s'en remettre rapidement. Pourtant, les données disponibles montrent que la confiance dans les institutions est depuis longtemps orientée à la baisse dans les pays développés. La confiance à l'égard des pouvoirs publics est l'expression de diverses interactions économiques, sociales et politiques entre ceux-ci et les citoyens. À l'aune des cibles relatives

aux aspects critiques pour la confiance que sont notamment l'accessibilité, la responsabilité, la transparence et la diversité dans les institutions publiques, les progrès des pays de l'OCDE restent insuffisants.

**Les pressions environnementales augmentent.** La délocalisation à l'étranger d'activités de production polluantes ou grosses consommatrices de ressources a permis aux pays de l'OCDE de progresser dans quelques domaines. Le recours aux ressources physiques pour soutenir la croissance économique reste toutefois important, et de nombreux matériaux utiles continuent d'être éliminés sous la forme de déchets. Sur le front du climat, bien que les émissions de gaz à effet de serre aient, dans une certaine mesure, été découplées de la croissance de la population et du PIB, elles continuent d'augmenter dans certains pays. De plus, malgré l'engagement pris par les pays du G20 d'éliminer progressivement les subventions inefficaces aux énergies fossiles, les grandes économies continuent de soutenir la production et la consommation de ces combustibles. Quant à la biodiversité, si certaines évolutions en matière de protection des écosystèmes sont encourageantes, les menaces qui pèsent sur elle continuent de croître. Ainsi, aucun des 21 objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique arrivés à maturité en 2020 n'a été atteint par l'ensemble des pays de l'OCDE.

## En quoi la pandémie de COVID-19 a-t-elle influé sur les progrès vers la réalisation des ODD ?

**Les progrès des pays de l'OCDE en direction des cibles définies dans le Programme 2030 ont été sérieusement entravés par le déclenchement de la pandémie de COVID-19**, à partir de la fin 2019. En novembre 2021, on dénombrait plus de 2.3 millions de décès dus au COVID-19 dans les pays de l'OCDE. Au-delà de ce lourd bilan humain, la crise causée par la pandémie est à bien des égards sans précédent.

**La récession provoquée par la pandémie de COVID-19 a été la plus grave – mais aussi la plus brève – que le monde ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale.** Les pays de l'OCDE ont fait de leur mieux pour répondre à la crise à l'échelle et avec la célérité requise, mais la plupart des gouvernements n'étaient pas préparés à l'affronter. La pandémie a aussi exacerbé certaines faiblesses structurelles qui affectent de longue date les pays de l'OCDE, ébranlé les institutions et mis sous pression les sources de financement public.

**La pandémie a toutefois suscité quelques évolutions positives.** La contraction de l'activité économique qu'elle a provoquée s'est traduite par une amélioration temporaire de l'état de l'environnement. La crise du COVID-19 a en outre conduit les gouvernements des pays de l'OCDE à reconsidérer certaines idées reçues au sujet du rôle des politiques macroéconomiques et à prendre en conséquence des mesures budgétaires d'une ampleur jamais vue depuis plus de 50 ans. Les plans de relance adoptés par la plupart d'entre eux offrent une occasion de reconstruire en mieux et de renforcer la résilience systémique afin de faire face aux chocs futurs.

## Quel est l'impact des données manquantes sur notre état des lieux ?

**Il est primordial que tous les pays aient la capacité de suivre les progrès accomplis au regard des ODD pour que le Programme 2030 soit couronné de succès**, et pour que chacun puisse s'assurer que les mesures de relance prises dans le contexte du COVID-19 s'accordent avec les ODD. Un défi que doivent encore relever les gouvernements des pays de l'OCDE consiste à s'attaquer aux nombreux angles morts qui empêchent d'appréhender pleinement le chemin déjà parcouru vers la réalisation des ODD. Les données manquantes influencent l'évaluation des progrès accomplis au regard du Programme 2030 – à défaut de bien les cerner, on risque d'aboutir à des conclusions biaisées. Par exemple, si le cadre de mesure relatif aux ODD est incomplet, qu'il n'est pas actualisé ou qu'il ne couvre pas tous les segments de la population, les déductions quant à l'efficacité des politiques publiques peuvent s'en trouver faussées.

Il en va de même si les outils de diagnostic ne permettent pas d'obtenir une évaluation complète des tendances les plus récentes, tout particulièrement en ces temps d'incertitude. On dispose certes de données pour 136 des 169 cibles, mais certaines de ces données ne permettent pas d'apprécier correctement les résultats obtenus jusqu'à présent ni l'évolution des performances dans le temps. Au-delà de la disponibilité, de nombreuses autres carences – concernant par exemple l'actualité ou la granularité des données – influencent la compréhension des progrès accomplis au regard du Programme 2030.

# 1. Vue d'ensemble

---

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté à l'unanimité par les membres des Nations Unies en 2015, est porteur d'une ambition sans précédent, mais il représente aussi un formidable défi pour les pays. Ce rapport a pour objet d'aider les pays membres de l'OCDE à remplir leurs obligations en termes de suivi et de publication d'informations sur les ODD, en déterminant les progrès accomplis au regard de chacune des cibles des ODD pour lesquels il existe des données. Si quelques cibles ont déjà été atteintes (principalement celles qui sont liées au niveau de vie décent et à la mise en œuvre des outils et des cadres d'action), les pays de l'OCDE ont encore un long chemin à parcourir dans de nombreux domaines. Les pays de l'OCDE pourraient notamment redoubler d'efforts pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte, pour rétablir la confiance à l'égard des institutions et pour réduire les pressions sur l'environnement.

---

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté à l'unanimité par les États membres à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, s'articule autour d'un ensemble ambitieux de 17 objectifs et 169 cibles que tous les pays se sont engagés à atteindre d'ici à 2030. Il s'agit d'un appel à agir pour forger un avenir meilleur et plus durable pour tous. Si les Nations Unies préparent chaque année un rapport sur les progrès réalisés vers la réalisation des ODD tant au plan international que régional (UN, 2021<sup>[1]</sup>), les gouvernements nationaux sont tenus de suivre et de rendre compte des progrès accomplis au niveau national et infranational.

Pour soutenir la communauté internationale et les pays membres et partenaires de l'OCDE dans la mise en œuvre du Programme 2030, le Conseil de l'OCDE a adopté un Plan d'action sur les Objectifs de développement durable en décembre 2016 (OECD, 2016<sup>[2]</sup>). Le présent rapport est une composante essentielle de ce plan. Si une part importante des travaux menés par l'OCDE dans le domaine des données visent à contribuer au cadre mondial d'indicateurs instauré pour assurer le suivi du Programme 2030, le rapport *Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030 – Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* propose un panorama complet des résultats enregistrés par les pays membres au regard des objectifs et des cibles du Programme 2030.

## Le cadre mondial pour le suivi et l'évaluation de la réalisation des ODD

Le Programme 2030 s'articule autour d'un ensemble de 17 Objectifs de développement durable (Graphique 1.1). Pour faciliter la communication, ces objectifs sont parfois regroupés en cinq grands thèmes (les « 5P ») : les Peuples (correspondant aux Objectifs 1 à 5), la Planète (Objectifs 6, 12, 13, 14 et 15), la Prospérité (Objectifs 7 à 11), la Paix (Objectif 16) et les Partenariats (Objectif 17)<sup>1</sup>. La plupart de ces objectifs et des cibles qui leur sont associées s'appuient sur des accords internationaux antérieurs, notamment ceux qui ont trait au développement, à l'environnement et aux droits humains.

### Graphique 1.1. Les Objectifs de développement durable



Source : Matériel de communication relatif aux Objectifs de développement durable, site consulté le 3 décembre 2021. Plus d'informations sur le site : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/news/communications-material/>.

Les 17 ODD sont étayés par 169 cibles, qui précisent parfois les réalisations à effectuer ou les mesures à prendre d'ici à 2030. Pour mesurer les avancées accomplies au regard de ces cibles, la Commission de

statistique de l'ONU (StatCom) a créé en 2015 le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui se compose d'experts des offices statistiques nationaux (OSN) et d'observateurs d'organisations internationales (y compris l'OCDE), en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre mondial d'indicateurs à l'appui des objectifs et des cibles du Programme 2030. Les stades de l'élaboration de ces indicateurs varient : certains sont déjà bien établis, étayés par des méthodologies solides et des collectes de données régulières, tandis que d'autres n'en sont qu'au tout début du processus de développement conceptuel et de collecte de données. Ces indicateurs mondiaux sont classés par le Groupe d'experts de l'ONU en trois niveaux, en fonction de l'état d'avancement de leur méthodologie et de la disponibilité des données :

- les indicateurs de niveau I sont clairement définis, étayés par une méthodologie et des normes établies, et produits régulièrement par au moins 50 % des pays représentant 50 % au moins de la population de chaque région mondiale ;
- les indicateurs de niveau II sont clairement définis, étayés par une méthodologie et des normes établies, mais ne sont pas produits régulièrement par les pays ; et
- les indicateurs de niveau III ne sont pas encore étayés par une méthodologie et des normes établies.

Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable revoit régulièrement la répartition par niveau des indicateurs qui figurent dans le cadre mondial, étant donné que leur méthodologie et la disponibilité des données ne cessent d'évoluer. À la date de rédaction de ce rapport, parmi les 231 indicateurs uniques<sup>2</sup> inclus dans le cadre mondial d'indicateurs, 130 indicateurs étaient classés comme appartenant au niveau I, 97 au niveau II et aucun au niveau III. Les quatre indicateurs restants appartenant à différents niveaux (différentes composantes d'un même indicateur étant classées à des niveaux différents)<sup>3</sup>. Le niveau auquel appartiennent les indicateurs varie en fonction des objectifs. Ainsi, plus de 80 % des indicateurs relatifs aux objectifs qui portent sur la bonne santé et le bien-être (Objectif 3), l'énergie propre et d'un coût abordable (Objectif 7) et l'industrie, l'innovation et l'infrastructure (Objectif 9) sont classés niveau I, alors que moins d'un tiers des indicateurs relatifs à l'égalité entre les sexes (Objectif 5), l'action climatique (Objectif 13), les villes et communautés durables (Objectif 11) et la paix, la justice et des institutions efficaces (Objectif 16) sont de niveau I.

Chaque année, le Secrétaire général des Nations Unies prépare un bilan des progrès accomplis dans la réalisation des ODD au niveau régional et mondial. Il s'appuie sur le cadre mondial d'indicateurs (UN, 2021<sup>[3]</sup>). Les gouvernements nationaux ont pour responsabilité de suivre et de rendre compte des avancées accomplies dans chaque pays. Si les ODD ont une portée mondiale, le Programme 2030 stipule que leur mise en œuvre à l'échelon national doit s'adapter à la situation locale :

« Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales ». (UN, 2015<sup>[4]</sup>)

## La contribution de l'OCDE au suivi des ODD

Pour soutenir la communauté internationale et les pays membres et partenaires de l'OCDE dans la mise en œuvre du Programme 2030, le Conseil de l'OCDE a adopté un Plan d'action sur les ODD en décembre 2016 (OECD, 2016<sup>[2]</sup>). Le Plan d'action s'articule autour des objectifs suivants : i) aider les pays à déterminer la situation où ils se trouvent au regard des ODD, et celle où ils devront se trouver, et leur proposer pour y parvenir des trajectoires viables fondées sur des données d'observation ; ii) réaffirmer le rôle de l'OCDE en tant que source éminente de compétences, de données, de bonnes pratiques et de normes dans les domaines économique, social et environnemental de l'action publique en rapport avec les ODD ; et iii) encourager une « course vers l'excellence » en quête de politiques meilleures et plus

cohérentes qui puissent contribuer à la réalisation des ODD, en recourant à des approches qui font la spécificité de l'Organisation (comme les examens par les pairs et l'apprentissage mutuel, le suivi et l'établissement des rapports statistiques, le dialogue sur les politiques ou encore les instruments juridiques non contraignants). Gardant ces objectifs en ligne de mire, l'OCDE a dégagé quatre grands domaines d'action :

- Appréhender les stratégies et les outils de l'OCDE à travers un prisme ODD ;
- Mettre à profit les données de l'OCDE pour contribuer à l'analyse des progrès de la mise en œuvre des ODD ;
- Renforcer le soutien apporté par l'OCDE à l'appui d'actions intégrées de planification et de formulation des politiques publiques au niveau des pays, et offrir aux gouvernements un espace d'échange d'expériences en matière de gouvernance pour les ODD ;
- Réfléchir aux implications des ODD pour les relations extérieures de l'OCDE.

L'OCDE rend compte chaque année à ses membres de l'état d'avancement de la mise à exécution de son Plan d'action, en épaulant leurs efforts de mise en œuvre au moyen de ses analyses et recommandations. La plus grande partie des travaux menés par l'OCDE ont un lien avec les ODD, notamment s'agissant de l'importance de la coopération internationale et de la gouvernance mondiale ainsi que des valeurs universelles du Programme 2030, notamment le principe fondamental qui consiste à ne laisser personne de côté et les travaux relatifs aux 5P (peuples, planète, prospérité, paix et partenariats) intégrés au programme de travail de l'OCDE. Depuis 2015, l'OCDE a pris des mesures afin d'intégrer un prisme ODD à plusieurs de ses examens (comme les Examens des performances environnementales, les Examens des politiques de l'investissement, les Examens de la gouvernance publique, les études sur l'administration numérique ou les Examens par les pairs du Comité d'aide au développement) ainsi qu'à ses documents de travail analytiques et d'autres publications.

S'agissant du suivi des ODD, l'OCDE a contribué au développement du Cadre mondial d'indicateurs à l'appui des ODD en sa qualité d'observateur du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. L'OCDE est aussi dépositaire ou organisme partenaire concernant plusieurs indicateurs figurant dans le cadre mondial d'indicateurs. L'OCDE alimente directement la base de données *SDG Global Database (Base de données mondiale sur les ODD)* dans les domaines de l'aide publique au développement (APD) et des autres flux internationaux, de la discrimination fondée sur le sexe (en s'appuyant sur les travaux du Centre de développement consacrés à l'indice « Institutions sociales et Égalité femmes-hommes » (OECD, 2019<sup>[5]</sup>)), de l'accès à la justice civile (OECD, 2021<sup>[6]</sup>) et des instruments d'action en faveur de la biodiversité (Karousakis, 2018<sup>[7]</sup>).

## Objet et nature du présent rapport

Le rapport *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* de l'OCDE, publié pour la première fois en 2016 et dont paraît aujourd'hui la 4<sup>e</sup> édition, s'appuie sur les données des Nations Unies et de l'OCDE pour proposer une évaluation globale des résultats obtenus par les pays membres de l'OCDE au regard des objectifs et des cibles du Programme 2030 à l'échelon national<sup>4</sup>. Ces rapports contribuent au Plan d'action de l'OCDE sur les ODD, et en particulier au Domaine d'action 2 (« Mettre à profit les données de l'OCDE pour faciliter l'analyse des progrès de la mise en œuvre des ODD »). Ils n'ont pas pour objet de remplacer les examens thématiques réalisés par différentes directions de l'OCDE, mais plutôt d'aider les pays membres à donner corps aux engagements politiques pris lors de la ratification du Programme 2030, par différents moyens :

- Recenser les indicateurs comparatifs disponibles que pourraient utiliser les pays pour définir leurs priorités stratégiques dans le cadre du programme d'action à l'appui des ODD et suivre les avancées réalisées.

- Évaluer la dernière position occupée par les pays membres de l'OCDE au regard de chacune des cibles et la mettre en contexte via une analyse comparative par rapport à la moyenne de l'OCDE.
- Mettre en lumière les principales lacunes dans les données qui impliquent des efforts plus importants en termes d'élaboration de statistiques, soit pour suivre les progrès accomplis soit pour mieux comprendre les facteurs politiques qui influent sur les cibles des ODD<sup>5</sup>.

La présente édition du rapport *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* fait fond sur les travaux déjà menés. Elle approfondit l'analyse en étudiant les réalisations en cours et les tendances récentes – c'est-à-dire en évaluant si les pays se rapprochent ou au contraire s'éloignent des cibles et la probabilité qu'ils remplissent leurs engagements d'ici à 2030 au vu des évolutions récentes – ainsi qu'en cherchant à déterminer l'influence de la pandémie de COVID-19. À cette fin, le rapport s'appuie sur des informations provenant des bases de données des Nations Unies et de l'OCDE alignées sur le cadre mondial d'indicateurs, et complète la *Base de données mondiale sur les ODD* par des sources de l'OCDE afin d'analyser plus en profondeur certains sujets.

Les pays membres ont utilisé les précédentes éditions du rapport pour orienter leurs procédures de suivi, tester la robustesse de leurs indicateurs et élaborer des seuils de référence nationaux<sup>6</sup>. Dans le cadre de leur mise en œuvre des ODD, plusieurs pays de l'OCDE ont eu recours aux données contenues dans ces rapports pour :

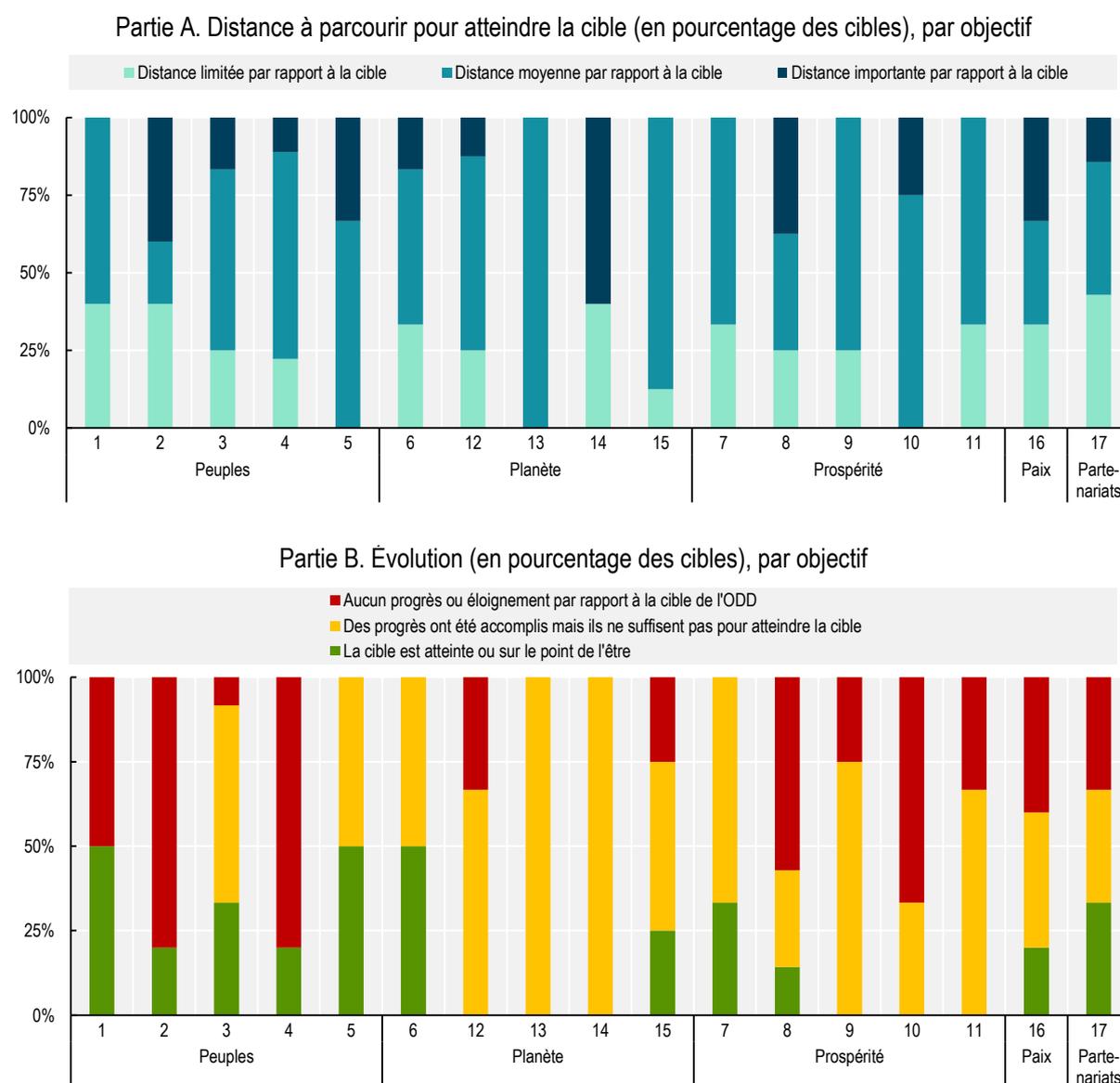
- communiquer sur les ODD ou ajouter une analyse comparative aux exercices de suivi nationaux (Statistics Denmark, 2017<sup>[8]</sup>; Government of the Republic of Slovenia, 2018<sup>[9]</sup>; Statistics Netherlands, 2018<sup>[10]</sup>) ;
- élaborer des système de suivi et de notification à l'échelon national (Office of the Government of the Czech Republic, 2017<sup>[11]</sup>; Bureau fédéral du Plan, 2019<sup>[12]</sup>) ;
- examiner les domaines où une action des pouvoirs publics s'impose (Slovak Academy of Sciences, 2017<sup>[13]</sup>).

## Quelle est la situation des pays de l'OCDE au regard des ODD ?

**Si certaines des cibles des ODD sont, en moyenne, sur le point d'être atteintes, les résultats sont particulièrement variables au regard des 17 objectifs du Programme 2030 pour le développement durable.** Le Graphique 1.2 propose une vue d'ensemble des progrès accomplis par les pays de l'OCDE vers les cibles des ODD. À partir des données disponibles pour chacun des 17 objectifs, il montre que la distance à parcourir pour atteindre les objectifs et les tendances au fil du temps varient considérablement, même lorsque l'on se concentre sur un objectif particulier :

- En moyenne, les pays de l'OCDE ont déjà atteint, ou s'apprêtent à atteindre, au moins 25 % des cibles pour 12 des 17 ODD (en bleu clair dans la partie A, Graphique 1.2). En revanche, aucune cible ne peut être considérée comme proche d'être atteinte concernant les objectifs relatifs à l'égalité entre les sexes (Objectif 5), l'action climatique (Objectif 13) et la réduction des inégalités (Objectif 10) – en bleu moyen ou foncé dans la partie A, Graphique 1.2.
- En moyenne, les pays de l'OCDE progressent vers les objectifs liés à l'égalité entre les sexes (Objectif 5), trois des objectifs relatifs à la planète (Objectif 6 sur l'eau et l'assainissement, Objectif 13 sur l'action climatique et Objectif 14 sur la vie aquatique) et les objectifs liés à l'énergie propre et d'un coût abordable (Objectif 7) – en vert et en jaune (partie B du Graphique 1.2).

## Graphique 1.2. Distance à parcourir pour atteindre les cibles et évolution, moyenne de l'OCDE, par objectif



Notes : Les chiffres de 1 à 17 correspondent aux objectifs – 1 Pas de pauvreté, 2 Faim « zéro », 3 Bonne santé et bien-être, 4 Éducation de qualité, 5 Égalité entre les sexes, 6 Eau propre et assainissement, 7 Énergie propre et d'un coût abordable, 8 Travail décent et croissance économique, 9 Industrie, innovation et infrastructure, 10 Inégalités réduites, 11 Villes et communautés durables, 12 Consommation et production durables, 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 14 Vie aquatique, 15 Vie terrestre, 16 Paix, justice et institutions efficaces et 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs. Ces objectifs sont regroupés sous cinq grands thèmes (les « 5P ») : les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. La partie A illustre la distance moyenne à parcourir par les pays de l'OCDE pour atteindre la cible fixée pour 2030, à un moment donné. La partie B présente la situation des pays de l'OCDE, en moyenne, en fonction de l'évolution récente des différents indicateurs ; elle présente la probabilité d'atteindre les différentes cibles d'ici à 2030 à partir des tendances récentes. La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne simple des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Les moyennes correspondant à chaque objectif sont fondées sur la moyenne simple des distances par rapport aux cibles fixées pour un objectif donné. Des pourcentages sont calculés concernant les cibles pour lesquelles des données sont disponibles – voir Programme futur de statistique et de recherche au sujet des ODD.

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de (UNDESA, 2021<sup>[14]</sup>), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de (OECD, 2021<sup>[15]</sup>), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

StatLink  <https://stat.link/lrv5nq>

- Dans la plupart des cas, les progrès accomplis sont insuffisants pour pouvoir atteindre les cibles d'ici à 2030 (en jaune). À l'inverse, si les pays sont en bonne voie pour atteindre certaines cibles d'ici à 2030 concernant tous les objectifs liés aux peuples, les avancées sont souvent lentes et des reculs ont même été enregistrés (en rouge).

Au vu de ces résultats, la « **Décennie d'action pour atteindre les Objectifs de développement durable** » (UN, 2020<sup>[16]</sup>) semble empreinte d'une très forte incertitude. Alors qu'il reste moins de 10 ans pour atteindre les ODD, une action plus déterminée des pouvoirs publics sera nécessaire pour assurer la réussite du Programme 2030. Par ailleurs, on constate d'importantes variations dans les résultats des pays de l'OCDE au regard des différents objectifs et cibles. Les quatre chapitres thématiques inclus dans le présent rapport dressent un tableau plus complet de la situation des pays de l'OCDE au regard des différentes cibles, tandis que les profils par pays présentent en détail les résultats obtenus et les données disponibles. Ce chapitre propose un tour d'horizon des principaux points forts et points faibles des pays de l'OCDE.

### Encadré 1.1. Principaux enjeux de la mesure des progrès accomplis au regard des ODD

Ce rapport s'inscrit en étroite adéquation avec le cadre mondial d'indicateurs administré par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable<sup>1</sup> ; il reflète ainsi l'ambition portée par les États membres des Nations Unies lorsqu'ils ont défini le Programme 2030. Il permet de faire le point sur les avancées réalisées par les pays par rapport aux cibles des ODD. Néanmoins, ces estimations doivent être interprétées en gardant les éléments suivants à l'esprit :

- Tout d'abord, pour recenser les priorités stratégiques de la mise en œuvre des ODD, les pays doivent évaluer leurs résultats au regard des cibles plutôt que se concentrer sur les résultats moyens par objectif, voire par grande catégorie (les 5P). Les résultats enregistrés au niveau des cibles varient considérablement même lorsque l'on se concentre sur un objectif particulier ; la distance moyenne par rapport à l'objectif peut masquer ces différences et empêcher ainsi de déterminer quelles sont les cibles qui nécessitent une action plus déterminée des pouvoirs publics.
- Ensuite, pour évaluer les résultats des pays au niveau des objectifs, il convient de faire attention aux nombreux « angles morts » liés aux données manquantes. Ainsi, si l'on dispose de données pour près de 70 % des cibles appartenant à la catégorie Planète, seule une cible sur trois peut être suivie dans le temps en raison du manque de données chronologiques robustes.
- Enfin, si le niveau des cibles a été fixé autant que faire se peut en référence au texte du Programme 2030, leur ambition varie considérablement. Par exemple, pour les cibles liées au climat (relevant principalement de l'Objectif 13), le niveau d'ambition semble particulièrement limité dans la mesure où l'Accord de Paris sur le changement climatique est entré en vigueur plus d'un an après la définition des ODD ; c'est pourquoi le Programme 2030 est moins ambitieux que l'Accord de Paris. Par ailleurs, la formulation des cibles des ODD varie elle aussi. Par exemple, certaines cibles sont formulées au moyen de verbes d'action forts comme « éliminer » (la Cible 1.1. vise à « éliminer complètement l'extrême pauvreté ») ou « mettre fin » (la Cible 5.1 vise à « mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles »), tandis que d'autres sont formulées de manière moins précise (la Cible 12.5 vise à « réduire considérablement la production de déchets »).

En outre, les projections qui figurent dans ce rapport ne sont fournies que pour illustrer les progrès potentiels ; elles doivent être interprétées comme une indication de la situation qui pourrait être celle des pays de l'OCDE en 2030 s'ils poursuivent leurs efforts au même rythme que celui observé des

dernière(s) décennie(s). Par conséquent, les données n'étant disponibles qu'avec un certain décalage dans le temps, le rythme des avancées accomplies ne tiendra pas compte des mesures déjà annoncées ou mises en œuvre qui n'ont pas encore fait sentir pleinement leurs effets. Par ailleurs, le rythme de progression ne tient pas compte des conséquences de la pandémie sur la trajectoire des pays (voir l'annexe méthodologique pour de plus amples informations).

Note :

1. Si tous les indicateurs et séries chronologiques utilisés dans ce rapport sont en étroite adéquation avec le cadre mondial d'indicateurs, le rapport sort parfois de ce cadre, tout en tenant compte de la nécessité de pouvoir comparer les données entre les pays membres de l'OCDE, notamment aux fins du suivi des indicateurs et des cibles pour lesquels on ne dispose pas de données comparables ou de l'ajustement de l'analyse aux défis que doivent relever les pays de l'OCDE (plus d'informations dans l'annexe méthodologique). Les indicateurs qui ne figurent pas dans le cadre mondial d'indicateurs sont mis en évidence dans les chapitres thématiques.

## Progrès accomplis en direction des cibles : principaux résultats

Mesurer l'avancement vers les ODD suppose une compréhension approfondie des points forts et des faiblesses des pays au regard des 169 cibles (Graphique 1.3). L'évaluation montre **la performance actuelle** (cercle intérieur ; plus la barre est longue, plus la distance qui reste à parcourir est courte) **et indique en outre si les pays de l'OCDE sont en bonne voie** (ou progressent tout du moins) pour accomplir leurs engagements d'ici 2030 (cercle extérieur).

Dans l'ensemble, si quelques cibles ont déjà été atteintes (principalement celles qui sont liées aux besoins fondamentaux et à la mise en œuvre des outils et des cadres d'action – voir le Tableau 1.1), les pays de l'OCDE ont encore un long chemin à parcourir dans de nombreux domaines (Graphique 1.3). Ils ont notamment la possibilité de renforcer leurs efforts pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte, pour rétablir la confiance à l'égard des institutions et pour réduire les pressions sur l'environnement (voir le Tableau 1.2).

**La zone OCDE dans son ensemble garantit un niveau de vie décent à sa population.** Le Tableau 1.1 dresse la liste des cibles dont l'OCDE est le plus proche (distance moyenne). Il montre que l'OCDE a en moyenne déjà atteint 10 cibles (la distance moyenne est nulle) et que 18 autres cibles sont sur le point de l'être (la distance moyenne est inférieure à 0.5 unité de mesure normalisée, voir l'Annexe 1.A). Par exemple, la distance moyenne de l'OCDE est nulle ou très courte (et probablement nulle d'ici à 2030) lorsqu'il s'agit d'éliminer complètement l'extrême pauvreté (cible 1.1) et la faim (cible 2.1), mais aussi de donner accès aux services de base notamment à l'assainissement (cibles 1.4 et 6.2), à l'eau potable (cible 6.1) et à l'énergie (cible 7.1). Les pays de l'OCDE sont également parvenus à réduire la mortalité maternelle et infantile (cibles 3.1 et 3.2), à donner accès à des services d'éducation de la petite enfance (cible 4.2), à aménager des établissements scolaires modernes (cible 4.a), à garantir une identité juridique à tous les citoyens (cible 16.9) et à renforcer les capacités statistiques clés (cibles 17.18 et 17.19).

**La plupart des pays de l'OCDE ont déjà adopté ou mis en œuvre quelques instruments d'action mentionnés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.** Certaines des séries de données incluses dans le rapport sont qualifiées d'« indicateurs binaires » (« oui » ou « non ») qui indiquent si divers instruments et cadres d'action ont été adoptés et/ou mis en œuvre. Pour la plupart d'entre eux, les pays de l'OCDE ont en majorité déjà atteint les cibles correspondantes (c'est-à-dire qu'ils ont déjà adopté ou mis en œuvre les divers indicateurs). Par conséquent, la distance moyenne à parcourir est très courte (voire nulle) pour atteindre les cibles qui utilisent de tels indicateurs binaires. Par exemple, tous les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles ont déjà atteint la cible 12.7 (promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics) et la cible 16.10 (garantir l'accès public à l'information). La majorité d'entre eux a aussi atteint la cible 11.a (élaborer des politiques urbaines nationales ou des plans de développement régional à l'appui de l'aménagement urbain) et la cible 15.8 (prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes).

### Graphique 1.3. Distance moyenne qui sépare l'OCDE de la réalisation des cibles des ODD

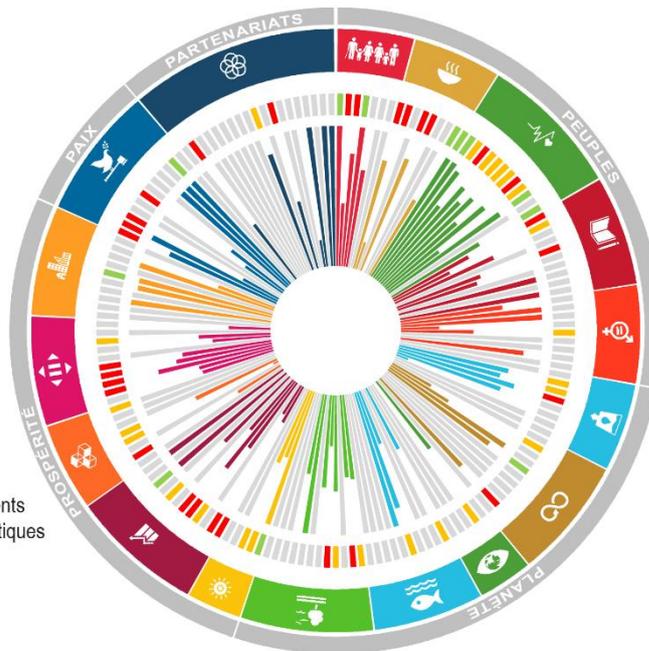
**Niveau actuel** : les barres montrent le niveau actuel des progrès accomplis pour chaque cible disponible. Plus la barre est longue, plus la distance qui reste à parcourir pour atteindre la cible d'ici à 2030 est courte. Les couleurs correspondent aux objectifs.

**Évaluation de la situation** : le cercle extérieur représente l'état d'avancement des travaux à l'aide de signaux de couleur.

- La cible est atteinte ou sur le point de l'être
  - Des progrès ont été accomplis mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
- Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
  - Données inexistantes (ou insuffisantes)

#### Objectifs

-  1: Pas de pauvreté
-  2: Faim "zéro"
-  3: Bonne santé et bien-être
-  4: Éducation de qualité
-  5: Égalité entre les sexes
-  6: Eau propre et assainissement
-  7: Énergie propre et d'un coût abordable
-  8: Travail décent et croissance économique
-  9: Industrie, innovation et infrastructure
-  10: Inégalités réduites
-  11: Villes et communautés durables
-  12: Consommation et production responsables
-  13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
-  14: Vie aquatique
-  15: Vie terrestre
-  16: Paix, justice et institutions efficaces
-  17: Partenariats pour la réalisation des objectifs



Note : La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne simple des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données.

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de (UNDESA, 2021<sup>[14]</sup>), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de (OECD, 2021<sup>[15]</sup>), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

**Dans quelques cas toutefois, il se peut aussi qu'une distance limitée par rapport à la cible s'explique par le manque de données de bonne qualité.** Certaines cibles des ODD couvrent de multiples dimensions, sont formulées en termes généraux ou peuvent donner lieu à différentes interprétations ; il est donc nécessaire de recourir à plusieurs indicateurs pour suivre l'avancement des travaux vers leur accomplissement. Dans ces cas-là, n'utiliser qu'un seul indicateur pourrait aboutir à des conclusions erronées. Par exemple, la cible 4.2 fait référence à la qualité de l'éducation des jeunes enfants, mais les données disponibles ne mesurent l'éducation que sous l'angle de la quantité (à savoir, le taux de participation à l'apprentissage organisé). Plus rarement, lorsque des données du cadre mondial d'indicateurs sont disponibles, il se peut qu'elles ne soient pas pleinement appropriées dans le contexte de l'OCDE. Par exemple, le cadre mondial d'indicateurs a proposé de suivre la cible 14.6 sur les subventions dommageables dans le secteur de la pêche à l'aide d'un indicateur mesurant « l'état d'avancement de la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ». Cet indicateur donne sans doute un aperçu de la situation, mais pour mener une évaluation approfondie, il faudrait examiner des aspects qu'il ne couvre pas (voir le chapitre « Planète »). De même, le cadre mondial d'indicateurs propose de procéder au suivi de la cible 9.c sur l'accès aux TIC à l'aide de données sur le nombre de connexions au réseau mobile. Mais, comme indiqué en détail dans le chapitre « Prospérité », l'utilisation de cet indicateur risque de masquer d'importantes disparités en termes de connectivité. Dans ces cas-là (et à chaque fois que possible), le présent rapport inclut des séries de

données supplémentaires tirées de la base de données de l'OCDE pour tenir compte des conditions particulières qui prévalent dans les pays de l'OCDE (des informations détaillées sont disponibles dans les chapitres thématiques).

**Tableau 1.1. Distances moyennes les plus courtes et évolutions récentes**

Cibles des ODD déjà atteintes ou sur le point d'être atteintes par les pays de l'OCDE, en moyenne

	Cible	Distance moyenne	Évaluation de la situation	
	1.1	D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1.25 dollar des États-Unis par jour)	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	1.4	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	2.1	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	0.28	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
	2.c	Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	3.1	D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	3.2	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	3.b	Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Cette déclaration réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments	0.37	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	4.2	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	0.24	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	4.a	Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	0.05	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	6.1	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	0.15	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	0.35	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	8.10	Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance	0.45	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	8.b	D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de	0.45	Les données

	Cible	Distance moyenne	Évaluation de la situation
	l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail		disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020	0.36	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets	0.49	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	0.23	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement	0.00	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales	0.00	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles	0.38	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce	0.36	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires	0.30	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	0.00	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	0.17	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	0.00	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement	0.45	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
	17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque	0.09	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation

	Cible	Distance moyenne	Évaluation de la situation
	pays		
17.19	D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement	0.11	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de (UNDESA, 2021<sup>[14]</sup>), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de (OECD, 2021<sup>[15]</sup>), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

**Les pays de l'OCDE ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre 21 cibles d'ici à 2030 (Tableau 1.2), et il semble qu'aucune des cibles dont l'échéance était fixée à 2020 ne soit atteinte par l'ensemble des pays (voir l'Encadré 1.2).** L'absence de progression est manifeste en ce qui concerne les inégalités et l'exclusion, aucune évolution notable n'étant observée par rapport aux données précédentes (OECD, 2019<sup>[17]</sup>). En moyenne, on considère qu'environ un habitant de l'OCDE sur huit se trouve dans une situation de pauvreté monétaire, sur la base d'un seuil relatif fixé à la moitié du revenu médian de chaque pays (cibles 1.2 et 10.2). D'après cet indicateur, ces dernières décennies, la plupart des pays de l'OCDE n'ont pas progressé en matière de réduction de la pauvreté (voir les informations détaillées sur l'objectif 1 dans le chapitre « Peuples » et sur l'objectif 10 dans le chapitre « Prospérité »).

**En outre, de nombreux groupes de population, notamment les femmes et les jeunes adultes, sont confrontés à des difficultés supplémentaires, la distance à parcourir pour atteindre ces cibles est donc longue.** Malgré des progrès, les droits et les opportunités des femmes restent limités dans les sphères privée et publique. Par exemple, aucun pays de l'OCDE n'est parvenu à la représentation paritaire des femmes et des hommes aux niveaux élevés de décision dans la vie politique, économique et publique ni n'a réussi à combler l'écart de rémunération entre les sexes ou à atténuer les disparités en termes de temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré (cibles 5.4 et 5.5) – voir les informations détaillées sur l'objectif 5 dans le chapitre « Peuples ».

**Les inégalités dans l'éducation commencent dès le plus jeune âge et s'aggravent généralement au fil du temps**, compte tenu d'un certain nombre de facteurs, notamment l'origine socioéconomique, le sexe et le lieu de résidence (cible 4.5).<sup>7</sup> Il y a dans l'ensemble trop d'enfants, de jeunes et d'adultes qui ne possèdent pas le bagage nécessaire pour devenir des citoyens actifs, responsables et engagés (cible 4.6) – voir les informations détaillées sur l'objectif 4 dans le chapitre « Peuples ».

**Une mauvaise hygiène de vie et des comportements à risque (notamment la malnutrition et la consommation de tabac) menacent d'exacerber les inégalités.** Le tabagisme (cible 3.a), la consommation nocive d'alcool (cible 3.4) et l'obésité (cible 2.2) constituent les causes premières de nombreuses maladies chroniques et augmentent le risque de décès dû au COVID-19 (OECD, 2021<sup>[18]</sup>). De tels comportements sont en général plus fréquents chez les catégories socioéconomiques modestes (Murtin et al., 2017<sup>[19]</sup>; Placzek, 2021<sup>[20]</sup>). Si le tabagisme recule dans bon nombre de pays de l'OCDE, en moyenne 17 % des adultes continuent de fumer quotidiennement. Une mauvaise alimentation et un mode de vie sédentaire ont entraîné une hausse de l'obésité dans tous les pays de l'OCDE, 60 % des adultes en moyenne étant en surpoids ou obèses. Les dépenses consacrées à la prévention des maladies restent toutefois relativement faibles, puisqu'elles ne représentent que 2.7 % de l'ensemble des dépenses de santé en moyenne dans la zone OCDE (OECD, 2021<sup>[18]</sup>). Aussi, malgré la couverture maladie universelle dans la plupart des pays de l'OCDE, l'accès aux soins reste parfois difficile, de nombreux ménages n'ayant pas les moyens de se soigner (cible 3.8) – voir les informations détaillées sur les objectifs 2 et 3 dans le chapitre « Peuples ».

Tableau 1.2. Distances moyennes les plus longues et évolutions récentes

Cibles des ODD dont les pays de l'OCDE sont, en moyenne, les plus éloignés

	Cible	Distance moyenne	Évaluation de la situation	
	2.2	D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	2.46	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
	2.5	D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale	3.59	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
	3.8	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	1.79	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	3.a	Renforcer dans tous les pays l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	2.65	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	4.6	D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	1.57	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	5.4	Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national	1.79	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	5.5	Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	1.89	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	6.6	D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs	2.12	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	8.1	Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés	1.89	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
	8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	1.77	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
	8.6	D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	1.69	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
	10.2	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	1.54	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	10.c	D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent	2.21	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	12.b	Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	1.87	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD

	Cible	Distance moyenne	Évaluation de la situation	
	14.1	D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments	1.83	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	14.4	D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques	1.78	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	14.b	Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés	1.64	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	16.3	Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité	2.33	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
	16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	2.26	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
	16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	1.85	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation
	17.15	Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable	2.32	Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de (UNDESA, 2021<sup>[14]</sup>), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de (OECD, 2021<sup>[15]</sup>), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

**La situation macroéconomique qui prévalait durant les années qui ont immédiatement précédé la pandémie était déjà difficile.** Comme indiqué dans la section ci-dessous (Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les progrès des pays de l'OCDE au regard des cibles du Programme d'action 2030), l'économie, ainsi que les échanges, l'emploi et les revenus, sont en train de se remettre du choc provoqué par la pandémie, mais la reprise est inégale. Les indicateurs macroéconomiques faisant partie des plus actualisés, certaines des distances par rapport aux cibles indiquées dans le Tableau 1.2 tiennent déjà compte des effets de la pandémie. Toutefois, même avant la pandémie, de nombreuses économies de l'OCDE étaient confrontées à une faible croissance du PIB (cible 8.1), à une productivité atone (8.2) ainsi qu'à des frictions commerciales croissantes et de faibles niveaux d'investissement (OECD, 2021<sup>[21]</sup>). Les problèmes structurels que rencontrent de nombreux marchés du travail incluent des taux de chômage de longue durée élevés, le travail non déclaré, la mauvaise qualité et l'insécurité de l'emploi, et l'assombrissement des perspectives d'emploi des jeunes (cible 8.6) – voir les informations détaillées sur l'objectif 8 dans le chapitre « Prospérité ».

**Si la pandémie a souligné l'importance de la confiance et de la transparence pour la démocratie, les pays de l'OCDE restent loin des cibles qui s'y rapportent.** La confiance et la transparence sont essentielles à toute société pour pouvoir absorber les chocs et s'en remettre rapidement (OECD, 2021<sup>[22]</sup>). Pourtant, les données disponibles montrent un net recul de la confiance dans les institutions dans les pays développés depuis les années 1970 (UNDESA, 2021<sup>[23]</sup>). La confiance à l'égard des pouvoirs publics couvre de multiples aspects et elle est l'expression de diverses interactions économiques, sociales et politiques entre les citoyens et les pouvoirs publics. Les données disponibles concernant l'objectif 16 dans le Tableau 1.2 indiquent toutefois que les pays de l'OCDE sont encore loin des cibles relatives aux

domaines critiques pour la confiance, notamment l'accessibilité, la responsabilité, la transparence et la diversité des institutions publiques (cibles 16.3, 16.6 et 16.7) – voir les informations détaillées sur l'objectif 16 dans le chapitre « Paix et Partenariats ».

**Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle les gouvernements, les organisations internationales et non gouvernementales, le secteur privé et la société civile à se joindre aux efforts déployés pour mettre en œuvre les ODD au-delà des frontières nationales.** Les données disponibles montrent toutefois que les apports totaux d'aide publique au développement (APD) fournis par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) s'élèvent à moins de la moitié du chiffre visé (0.7 % du revenu national brut) qui a été fixé par la communauté de donateurs (cible 17.2), et que les pays de l'OCDE sont très peu nombreux à utiliser les résultats, les cadres et les outils de planification des pays bénéficiaires au moment de décider des allocations de l'APD (cible 17.15). En outre, si les envois de fonds aux pays en développement comptent parmi les flux de financement les plus importants au titre de la coopération pour le développement et peuvent contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le coût élevé des envois de fonds depuis les pays de destination vers les pays d'origine empêche d'exploiter pleinement les possibilités qu'ils offrent (cible 10.c) – voir les informations détaillées sur l'objectif 17 dans les chapitres « Paix » et « Partenariats ».

**Dans le même temps, les pressions environnementales augmentent.** À quelques exceptions près (principalement liées à l'objectif 14 sur les océans et la biodiversité marine), les distances actuelles par rapport aux cibles des objectifs pour la planète semblent moins longues, en moyenne, que dans d'autres domaines (Graphique 1.3). Ce constat tient toutefois principalement au fait que les dommages sociaux et économiques causés par les urgences environnementales commencent seulement à se concrétiser. Dans certains cas, cela s'explique aussi par le moindre niveau d'ambition des cibles<sup>8</sup> (voir l'Encadré 1.1) et à la plus grande incertitude liée aux données manquantes (voir le Graphique 1.5). Examiner l'évolution de la situation au fil du temps (plutôt que les résultats actuels) donne ainsi une évaluation plus réaliste des progrès des pays de l'OCDE par rapport aux objectifs et aux cibles. Les données disponibles ne permettent pas de réaliser une telle évaluation dynamique pour la grande majorité des indicateurs. Pour ceux qui peuvent être évalués, l'analyse montre qu'aucune des cibles relatives à la planète n'est en voie d'accomplissement d'ici à 2030, les seules exceptions étant l'accès à l'eau potable (cible 6.1), la qualité de l'eau (cible 6.3) et la gestion des ressources forestières (cible 15.2).

**Dans l'ensemble, comme cela est exposé plus en détail dans les travaux thématiques de l'OCDE, « le tableau qui se dégage des indicateurs environnementaux de l'OCDE est, au mieux, mitigé »** (OECD, 2020<sup>[24]</sup>). La délocalisation à l'étranger de la production à forte intensité de ressources ou très polluante (et, dans une moindre mesure, le progrès technologique et l'action des pouvoirs publics) a permis d'avancer dans quelques domaines, comme l'intensité énergétique, l'utilisation de l'eau et la gestion des déchets municipaux. Le recours aux ressources physiques pour soutenir la croissance économique reste toutefois important, et de nombreux matériaux utiles continuent d'être éliminés sous la forme de déchets (voir les informations détaillées sur les objectifs 6 et 12 dans le chapitre « Planète » et sur l'objectif 7 dans le chapitre « Prospérité »). Sur le front du climat, malgré certains progrès accomplis eu égard au découplage des émissions de gaz à effet de serre et de la croissance de la population et du PIB, les émissions diminuent à peine, et tous les pays de l'OCDE continuent de soutenir la production et la consommation de combustibles fossiles (voir les informations détaillées sur l'objectif 13 dans le chapitre « Planète »). Quant à la biodiversité, malgré certaines avancées encourageantes en faveur de la protection des écosystèmes, les menaces à la biodiversité terrestre et marine se sont intensifiées ; par conséquent, sans une action plus déterminée, les pays de l'OCDE devraient manquer leurs cibles dans ce domaine (voir les informations détaillées sur les objectifs 14 et 15 dans le chapitre « Planète »).

### Encadré 1.2. Cibles des ODD à échéance en 2020

**S'il est urgent de réaliser des progrès au titre de tous les ODD, le Programme d'action 2030 prévoit même une échéance plus proche, fixée à 2020, pour un groupe de 21 cibles** (voir Graphique 1.4 la liste complète de ces cibles). Or, d'une manière générale, les données disponibles révèlent que les avancées sont insuffisantes à l'égard d'un bon nombre de ces dernières. Les données en question étant toutefois obtenues avec un certain décalage dans le temps, les distances dites « actuelles » par rapport aux cibles ne rendent pas nécessairement justice des progrès effectivement accomplis à l'échéance 2020 ; c'est pourquoi, même lorsqu'il est possible d'apprécier les résultats obtenus à cette date, la Partie B du graphique offre en complément une indication de la trajectoire suivie par le passé.

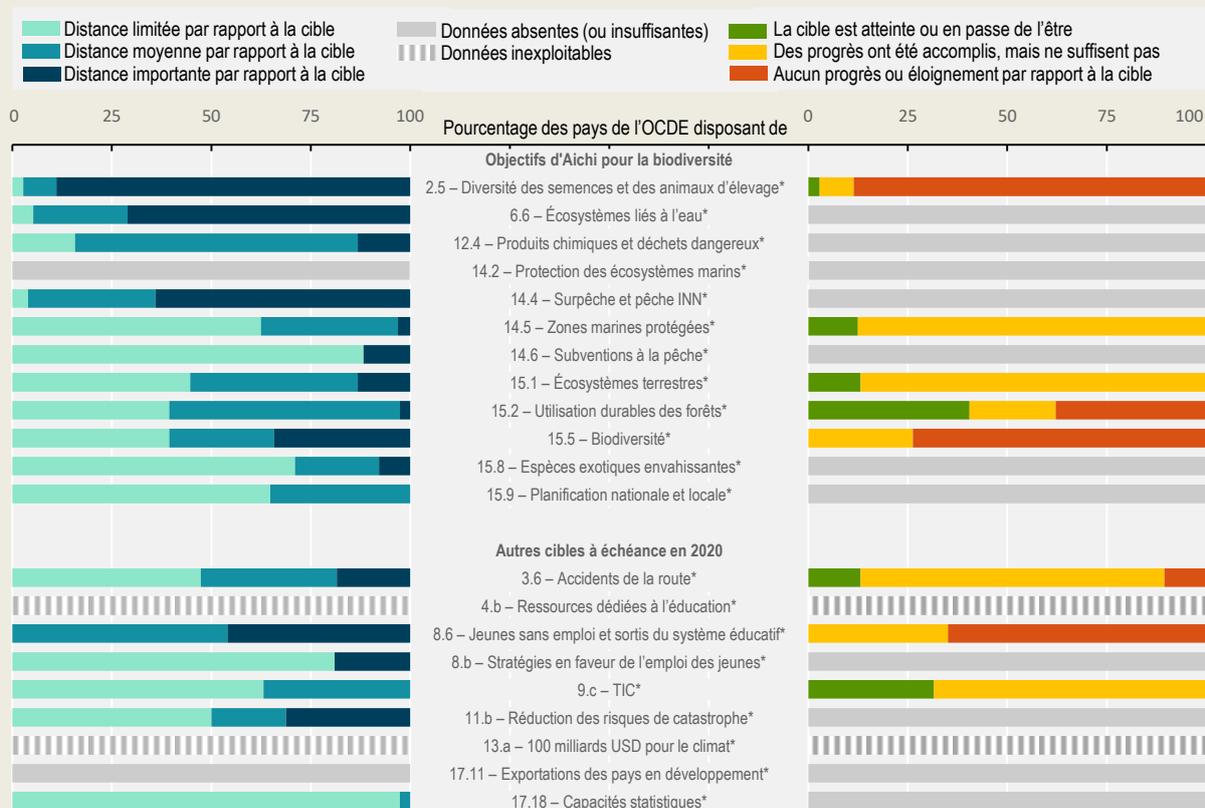
Sur les 21 cibles considérées, 12 ont trait à la *Convention des Nations Unies sur la diversité biologique* (Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, OAB) et portent sur la période 2011-20. Les OAB se déclinent en 5 buts stratégiques et 20 cibles que les Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) ont accepté de prendre pour référence dans leurs engagements nationaux relatifs à la conservation de la biodiversité, à l'utilisation durable des ressources génétiques et au partage équitable des bienfaits qui en découlent. **D'après les données disponibles, aucun de ces objectifs n'avait de chances d'être atteint par les pays de l'OCDE, en moyenne, d'ici la fin de l'année 2020**, nonobstant d'amples variations en fonction des pays et des objectifs (le Graphique 1.4 et l'Annexe 1.A fournissent des éclairages méthodologiques sur ce sujet).

Les indicateurs associés à ces cibles étant de natures différentes, une « chaîne de résultats stratégiques » apporte un éclairage utile sur leur évaluation puisqu'elle permet de faire une distinction entre les ressources, les processus, les produits et les résultats (Cohen and Shinwell, 2020<sup>[25]</sup>)<sup>1</sup>. Comme indiqué plus haut, **les pays de l'OCDE affichent des résultats positifs au regard de nombreux « indicateurs de processus » servant à suivre la mise en œuvre de cadres et de politiques**. Dans le domaine de la biodiversité, les données de la *Base de données mondiale sur les ODD* montrent que pratiquement tous les pays de l'OCDE ont d'ores et déjà donné effet aux instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Cible 14.6) et adopté une législation nationale visant à prévenir et contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes (Cible 15.8). Du côté de la mesure, tous ont pris des dispositions afin d'intégrer la biodiversité dans les systèmes de comptabilité et de notification nationaux, sur le modèle du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE). Pour autant, l'adoption de ces outils et cadres stratégiques n'est pas générale. À titre d'exemple, d'importantes disparités subsistent entre les pays de l'OCDE quant à la mise en œuvre des accords internationaux relatifs au traitement des déchets dangereux et des produits chimiques (Cible 12.4). En outre, si les mesures stratégiques qui sous-tendent la Cible 14.6 donnent à penser que les pays de l'OCDE ont accompli des progrès notables au cours des 15 dernières années pour ce qui est d'adopter et de mettre en application des politiques de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), tous présentent encore des failles dans leur réglementation et des lacunes dans leur action, si bien que la pêche INN continue de compromettre l'avènement d'une économie maritime durable (OECD, 2020<sup>[26]</sup>).

## Graphique 1.4. Écart par rapport aux cibles et évolution dans le temps dans différents pays de l'OCDE, cibles avec échéance en 2020

### Partie A : Distance par rapport aux cibles

### Partie B : Tendances



Note : Les données n'étant disponibles qu'avec un certain décalage dans le temps, les distances dites « actuelles » par rapport aux cibles ne rendent pas nécessairement justice des progrès effectivement accomplis à l'échéance 2020. La Partie A donne à voir la répartition des pays de l'OCDE en fonction de la distance qu'il leur reste à parcourir pour atteindre chaque cible attachée aux ODD. Cette distance est exprimée en unités normalisées (u.n.), qui permettent de visualiser la dispersion des pays au regard des progrès accomplis au cours de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Les pays sont répartis en trois groupes selon que leur éloignement par rapport aux cibles à atteindre est : faible (moins de 0.5 u.n.), en vert clair, moyen (de 0.5 à 1.5 u.n.), en vert moyen, ou important (plus de 1.5 u.n.), en vert foncé. La Partie B donne à voir la répartition des pays de l'OCDE en fonction de l'évolution récente des indicateurs attachés à chacune des cibles considérées. Les pays sont répartis en trois catégories sur ce critère : appartiennent à la première ceux dont les progrès récents devraient suffire pour atteindre la cible d'ici 2020, représentés en jaune ; à la deuxième ceux dont les progrès récents ne devraient pas suffire pour atteindre la cible d'ici 2020, représentés en orange ; et à la troisième ceux dont les progrès ont piétiné ou se sont inversés dernièrement, représentés en marron. On a figuré également sur ce graphique les pays qui ne disposent pas de données permettant d'apprécier la distance qui les sépare des cibles ou le rythme de leur progression (en blanc). Les séries chronologiques sont considérées comme manquantes dès lors qu'il n'y a pas plus de deux points de données pour chaque pays ; les indicateurs dès lors qu'ils sont disponibles pour moins de 20 pays de l'OCDE. On se reportera à l'Annexe méthodologique pour plus de précisions.

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de (UNDESA, 2021<sup>[14]</sup>), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de (OECD, 2021<sup>[15]</sup>), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

StatLink  <https://stat.link/m4t83n>

**Dans le cas des cibles afférentes à la protection des écosystèmes (assorties de mesures de résultats), les résultats sont satisfaisants.** Le Graphique 1.4 montre que tous les pays de l'OCDE ont accru la surface des zones protégées au cours des vingt dernières années. En 2020, 27 d'entre eux avaient atteint la Cible 15.1 (et OAB 11) consistant à protéger à cette échéance au moins 17 % de leur territoire, et 20 avaient atteint la Cible 5 de l'ODD 14 (OAB 11) visant à protéger au moins 10 % de leurs

espaces côtiers et maritimes (voir l'Encadré 1.1 pour plus de détails au sujet des chiffres globaux figurant dans le présent rapport). Néanmoins, comme précisé dans le chapitre « Planète », les résultats sont plus mitigés en ce qui concerne la protection des « zones clés pour la biodiversité »<sup>2</sup>. D'autre part, si la surexploitation, le morcellement, la dégradation et la conversion à d'autres usages demeurent une menace pour les espaces forestiers un peu partout dans le monde (Cible 15.2), la superficie des forêts et des zones boisées est restée stable ou s'est étendue dans la plupart des pays de l'OCDE (OECD, 2020<sup>[24]</sup>), qui pour beaucoup d'entre eux parviennent en outre désormais à exploiter de manière durable leurs ressources forestières<sup>3</sup>.

**Les mesures directes confirment le déclin de la biodiversité.** Notre planète a perdu un dixième de sa biodiversité terrestre et un tiers de sa biodiversité dulcicole depuis 1970 et, d'après (OECD, 2018<sup>[27]</sup>), risque fort de perdre encore un dixième de ses espèces terrestres d'ici 2050. Les données réunies au titre de la Cible 15.5 témoignent que la biodiversité perd du terrain dans plus de deux pays de l'OCDE sur trois. En ce qui concerne la Cible 2.5, qui porte sur les semences et animaux d'élevage locaux, les données disponibles indiquent qu'une forte proportion des races de bétail endémiques est menacée d'extinction, des progrès à cet égard n'étant visibles que dans un faible nombre de pays de l'OCDE.

Au-delà des OAB, un large éventail de cibles allant des accidents de la route (Cible 3.6) à l'emploi des jeunes (Cibles 8.6 et 8.b), en passant par l'accès aux TIC (Cible 9.c) et la coopération nord-sud (Cibles 4.b, 13.a, 17.11 et 17.18) avaient leur échéance en 2020. Le Graphique 1.4 montre que, pour celles de ces cibles qui se prêtent à un suivi au fil du temps, des progrès ont bien été accomplis. Signalons notamment que pratiquement tous les pays de l'OCDE ont fait reculer la mortalité routière et élargi l'accès aux TIC. De plus, dans environ 40 % d'entre eux, le pourcentage de jeunes sans emploi et sortis du système scolaire est en recul depuis deux décennies. Pour autant, les pays de l'OCDE sont, en moyenne, encore loin d'avoir tenu les engagements pris pour 2020. On remarquera en particulier le décalage très net entre le pourcentage effectif de jeunes sans emploi et sortis du système scolaire (Cible 8.6) et celui qui était escompté (voir le Tableau 1.2). Comme précisé au chapitre « Prospérité », dans une majorité de pays de l'OCDE, plus d'un jeune adulte sur dix est concerné, voire plus d'un sur cinq au Mexique, en Italie, en Turquie et en Colombie.

#### Notes :

1. Si aucun des indicateurs qui accompagnent les OAB ne peut être considéré comme un indicateur de ressources, le Programme d'action 2030 en comporte, lui, plusieurs, comme la superficie des forêts en pourcentage de la superficie terrestre totale (Cible 15.1), ou les recettes produites et les financements mobilisés par les instruments économiques en rapport avec la biodiversité (Cible 15.a) – voir l'Encadré 1.1 pour plus de précisions.

2. Les Zones clés pour la biodiversité comprennent : i) les sites qui contribuent de manière significative à la persistance mondiale de la biodiversité ; ii) les sites détenant effectivement la totalité de la population d'au moins une espèce évaluée comme étant en danger critique d'extinction ou en danger sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN ; iii) les Zones clés reconnues comme telles selon une version antérieure des critères de reconnaissance. Ces trois sous-ensembles sont en cours de réévaluation à l'aide de la Norme mondiale, qui unifie ces approches ainsi que d'autres mécanismes d'identification de sites importants pour d'autres espèces et écosystèmes. Voir les métadonnées associées aux indicateurs des ODD pour de plus amples détails, à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>.

3. Nonobstant l'échéance fixée à 2020 pour la Cible 14.2, sur la gestion et la protection des écosystèmes marins et côtiers, l'indicateur correspondant (proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques) manque encore dans la *Base de données mondiale sur les ODD*.

## Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les progrès des pays de l'OCDE au regard des cibles du Programme d'action 2030

**Les progrès des pays de l'OCDE en direction des cibles définies dans le Programme d'action 2030 ont été sérieusement entravés par le déclenchement de la pandémie de COVID-19, à partir de la fin 2019. En novembre 2021, plus de 2.3 millions de décès dus au COVID-19 avaient été comptabilisés dans les pays de l'OCDE (OECD, 2021<sup>[28]</sup>). Au-delà de son lourd bilan humain, la**

**pandémie a entraîné une crise sans précédent**, qui se distingue des crises économiques et des pandémies antérieures (Cohen, 2021<sup>[29]</sup>). Cette crise en effet a frappé tous les pays et toutes les régions du monde, a eu des répercussions sur tous les aspects de la vie quotidienne et éprouvé la capacité des États à intervenir de manière prompte et proportionnée à la gravité de la situation.

**La récession provoquée par la pandémie de COVID-19 a été la plus grave, mais aussi la plus brève, que le monde ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale** (Cohen, 2021<sup>[29]</sup>). La plupart des pays de l'OCDE ont mis en œuvre des mesures qui ont délibérément restreint les activités économiques et sociales afin de limiter les contacts entre personnes et la propagation du virus. Les conséquences sur la croissance de la production ont été considérables, avec un recul du PIB de la zone OCDE de près de 5 % pour l'année 2020 (OECD, 2021<sup>[30]</sup>). L'effet immédiat de la crise sur les marchés du travail des pays de l'OCDE a été dix fois plus fort qu'au cours des premiers mois de la crise financière mondiale de 2008 (OECD, 2020<sup>[31]</sup>). Le rebond économique a cependant été lui aussi plus vigoureux, à la faveur des interventions sans précédent décidées par les pouvoirs publics et les banques centrales, ainsi que grâce aux progrès de la vaccination (voir le chapitre « Prospérité »). À cela s'ajoute que les filets de protection sociale, les dispositifs de maintien dans l'emploi et les programmes d'assistance alimentaire ont amorti les effets immédiats de la crise sur la pauvreté et la faim (voir le chapitre « Peuples »).

**La pandémie a néanmoins exacerbé certaines faiblesses structurelles qui affectent de longue date les pays de l'OCDE** et risque d'avoir des conséquences dans la durée sur les perspectives d'emploi et le niveau de vie de la population. En outre, en raison du caractère fortement sectoriel des répercussions de la crise, certaines catégories de travailleurs ont supporté l'essentiel de ses conséquences tandis que d'autres, qui en ont moins souffert, ont aussi bénéficié plus rapidement de la reprise (OECD, 2021<sup>[32]</sup>). Les jeunes ont été particulièrement touchés par la crise, car ils occupent généralement des emplois moins sûrs et sont surreprésentés parmi le personnel des secteurs frappés de plein fouet, comme l'hébergement et la restauration (OECD, 2020<sup>[31]</sup>). Ils comptent aussi parmi les catégories de population qui ont vu leur santé mentale, leur vie sociale et leur bien-être subjectif se détériorer le plus (OECD, 2021<sup>[33]</sup>).

**La crise a ébranlé les institutions.** Dans de nombreux pays, les mesures prises pour tenter d'éviter la propagation du virus ont conduit à limiter la fréquentation des infrastructures de soins ou des établissements scolaires. La pandémie a été le révélateur, en même temps que le facteur aggravant, des défauts des systèmes de médecine préventive et curative, de la préparation à ce genre de crise et de la distribution d'équipement médical. La fermeture des établissements scolaires a pénalisé l'instruction des jeunes et compliqué encore leur insertion sur le marché du travail (OECD, 2021<sup>[21]</sup>). Il est possible que ces perturbations soient longtemps encore la cause de difficultés pour les pays de l'OCDE (voir le chapitre « Peuples »). Au-delà des systèmes d'enseignement et de santé, la crise du COVID-19 a aussi été une rude épreuve pour les États, et beaucoup d'entre eux ont pu s'apercevoir à cette occasion des lacunes de leur administration ou au contraire des chevauchements de compétences entre ses différentes composantes (OECD, 2020<sup>[34]</sup>).

**La pandémie a d'autre part mis sous pression les sources de financement public.** Les vastes plans de relance introduits par les pays de l'OCDE ont procuré une aide aussi nécessaire qu'effective aux ménages et aux entreprises. Cela étant, ils ont largement accru la dette publique. L'« effet de ciseaux » du financement des ODD – accroissement des besoins et diminution des ressources – s'est trouvé amplifié par la nécessité de faire face à la pandémie. Le fonctionnement interne de l'État, qui plus est, a souvent été soumis à de moindres exigences sous le rapport des consultations, de la transparence, de la supervision ou du contrôle (voir le chapitre « Paix et Partenariats »).

**La contraction de l'activité économique ayant résulté de la crise du COVID-19 s'est traduite par une amélioration temporaire de la qualité de l'environnement**, caractérisée par une baisse passagère des émissions mondiales de gaz à effet de serre, une amélioration temporaire de la qualité de l'eau des cours d'eau et des zones côtières et un relâchement de la pression exercée sur la biodiversité. Si l'on doit y voir une preuve supplémentaire de l'interférence des activités humaines avec le climat, les écosystèmes et la

biodiversité, ces effets bénéfiques n'ont toutefois pas été durables. La reprise s'accompagne d'ores et déjà d'une détérioration de la situation environnementale (voir le chapitre « Planète »).

**Les pays, d'une manière générale, ont su réagir à la hauteur des événements et avec la promptitude requises en ces circonstances exceptionnelles, quoique la crise les ait pris au dépourvu pour la plupart** (OECD, 2021<sup>[22]</sup>). La majorité des pays de l'OCDE ayant aujourd'hui administré deux doses de vaccin à la plus grande partie de la population cible, la menace de nouvelles vagues d'hospitalisations et de décès s'éloigne, même si de nombreuses incertitudes subsistent.

**Les taux de contamination demeurent en effet élevés, et les pays où la couverture vaccinale est relativement peu étendue ne sont pas à l'abri d'une reprise épidémique.** En outre, nombreux sont les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dont le taux de vaccination demeure faible et qui offrent ainsi un terrain propice à l'apparition de variants plus dangereux. La fourniture de vaccins aux économies émergentes et aux économies en développement devrait s'améliorer en 2022 et 2023, mais reste pour l'heure en deçà des attentes. À moins que la vaccination ne prenne les variants de vitesse, la pandémie restera un élément déterminant pour l'économie mondiale dans les années à venir (OECD, 2021<sup>[21]</sup>).

**La pandémie de COVID-19 n'est pas le seul bouleversement à avoir affecté la vie quotidienne et l'emploi ces dernières années.** Des feux de forêt de grande ampleur (notamment en Sibérie et en Australie – peut-être les plus importants jamais connus – ainsi qu'en Californie et en Turquie), des canicules et des sécheresses sans précédent (dans l'ouest de l'Amérique du Nord, par exemple), des vagues de froid polaire et des inondations catastrophiques (en Allemagne, en Belgique et dans l'ouest du Canada, par exemple) ont fait des milliers de morts, causés de graves dégâts matériels et sérieusement perturbé l'activité économique. L'ouragan Ida, entre la fin août et le début du mois de septembre 2021, a été l'une des tempêtes les plus coûteuses de toute l'histoire des États-Unis. Au mois de décembre suivant, la tempête Barra a donné lieu aux pires inondations que l'Espagne et la France aient connues depuis des décennies. Les événements météorologiques de ce genre, et d'autres encore, deviennent plus fréquents et plus graves en raison de l'élévation du niveau de la mer et du réchauffement atmosphérique (OECD, 2021<sup>[21]</sup>; IPCC, 2021<sup>[35]</sup>; World Meteorological Organisation, 2021<sup>[36]</sup>)

**La crise du COVID-19 a conduit les gouvernements des pays de l'OCDE à reconsidérer certaines idées reçues au sujet du rôle des politiques macroéconomiques et à adopter en conséquence des mesures budgétaires d'une ampleur jamais vue depuis la Seconde Guerre mondiale.** Les plans de relance adoptés par la plupart d'entre eux offrent une occasion de reconstruire en mieux et de renforcer la résilience systémique afin de faire face aux chocs futurs. Si rien n'est fait, les grands défis de l'avenir – entre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, sans oublier le vieillissement démographique, la transformation numérique et les remises en cause du contrat social – pourraient causer à l'économie et à la société des dommages bien plus considérables que ceux du COVID-19. Aussi les grands plans d'investissement public appliqués depuis le déclenchement de la crise sont-ils essentiels à la remise à niveau des infrastructures critiques, à la transition verte, à la réduction de la fracture numérique ainsi qu'à la prévention et à l'atténuation des chocs futurs. Le défi qui nous attend sera d'accorder la vigueur de la reprise visée à court terme aux objectifs à moyen et long termes énoncés dans les ODD, afin que cette reprise soit verte, inclusive et résiliente.

## Programme futur de statistique et de recherche au sujet des ODD

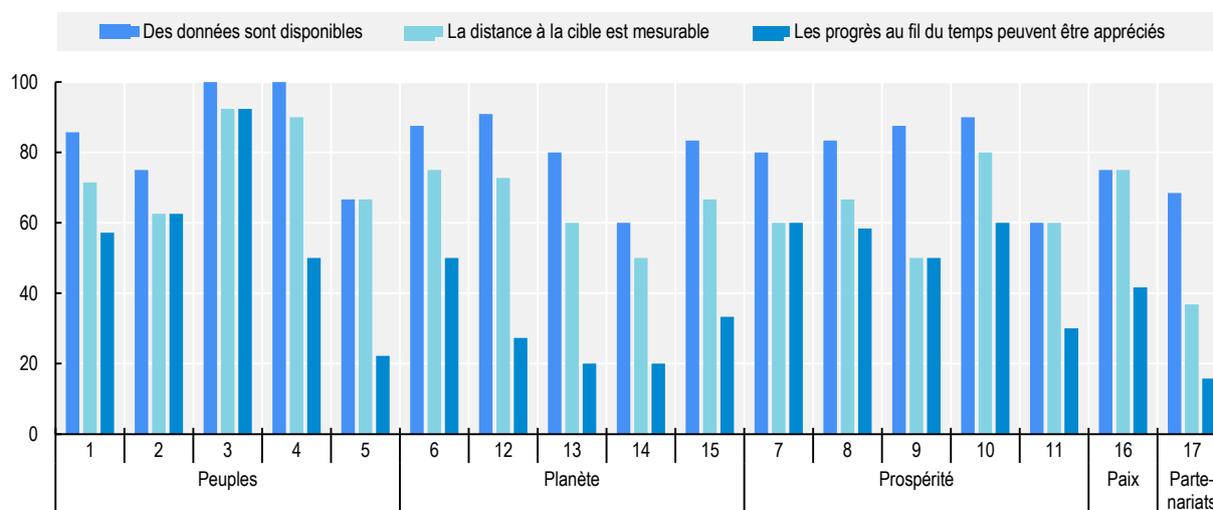
**Le présent rapport conclut à la nécessité de redoubler d'efforts au cours des huit années qui nous séparent encore de 2030, cependant nous n'avons qu'une connaissance partielle du chemin déjà parcouru par les pays en direction des ODD.** Les données demeurent très lacunaires. Dans l'ensemble, les renseignements disponibles au regard des différents indicateurs couvrent 136 cibles mondiales sur les 169 associées aux 17 ODD. Comme indiqué dans le Graphique 1.5, la couverture des indicateurs est inégale. À titre d'exemple, les données relatives aux pays de l'OCDE permettent d'apprécier plus de 80 %

des cibles à atteindre pour 11 ODD sur 17, mais on est en deçà de ce seuil pour les objectifs ayant trait à l'Alimentation et à la faim (Objectif 2), à l'Égalité entre les sexes (Objectif 5), à la Vie aquatique (Objectif 14), aux Villes durables (Objectif 11), à la Paix, à la justice et aux institutions (Objectif 16) et aux Partenariats pour la réalisation des objectifs (Objectif 17).

**Les lacunes sont plus criantes encore dans le cas des indicateurs qui permettent d'apprécier la distance à parcourir pour atteindre les objectifs.** On dispose certes de données pour 136 des 169 cibles, mais il n'est pas toujours possible pour autant d'apprécier correctement les progrès accomplis à l'heure actuelle (se reporter à l'Annexe méthodologique pour les précisions). Ainsi, la couverture effective des cibles excède 80 % seulement pour les objectifs Bonne santé et bien-être et Éducation de qualité (Objectifs 3 et 4), alors qu'elle représente moins de la moitié de ce niveau dans le cas de l'Objectif 17, Partenariats pour la réalisation des objectifs.

**L'évaluation dynamique de la performance des pays au regard des ODD soulève d'autres problèmes sur le plan des données,** problèmes qui touchent en particulier à la disponibilité de séries chronologiques robustes<sup>9</sup>. Le Graphique 1.5 nous montre que, dans le cas de sept objectifs, principalement ceux de la catégorie Planète – Consommation et production responsables (Objectif 12), Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (Objectif 13), Vie aquatique (Objectif 14) et Vie terrestre (Objectif 15) –, mais aussi ceux ayant trait à l'Égalité entre les sexes (Objectif 5), aux Villes durables (Objectifs 11) et aux Partenariats pour la réalisation des objectifs (Objectif 17), les données manquent pour juger des progrès accomplis au regard de plus de 60 % des cibles.

**Graphique 1.5. Pourcentage de cibles du Programme 2030 couvertes par un indicateur au moins, par objectif**



Note : Les nombres de 1 à 17 correspondent aux objectifs : 1. Pas de pauvreté, 2. Faim « zéro », 3. Bonne santé et bien-être, 4. Éducation de qualité, 5. Égalité entre les sexes, 6. Eau propre et assainissement, 7. Énergie propre et d'un coût abordable, 8. Travail décent et croissance économique, 9. Industrie, innovation et infrastructure, 10. Inégalités réduites, 11. Villes et communautés durables, 12. Consommation et production responsables, 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 14. Vie aquatique, 15. Vie terrestre, 16. Paix, justice et institutions efficaces, 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs. Ces objectifs sont regroupés sous cinq grands thèmes (les « 5P ») : les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats.

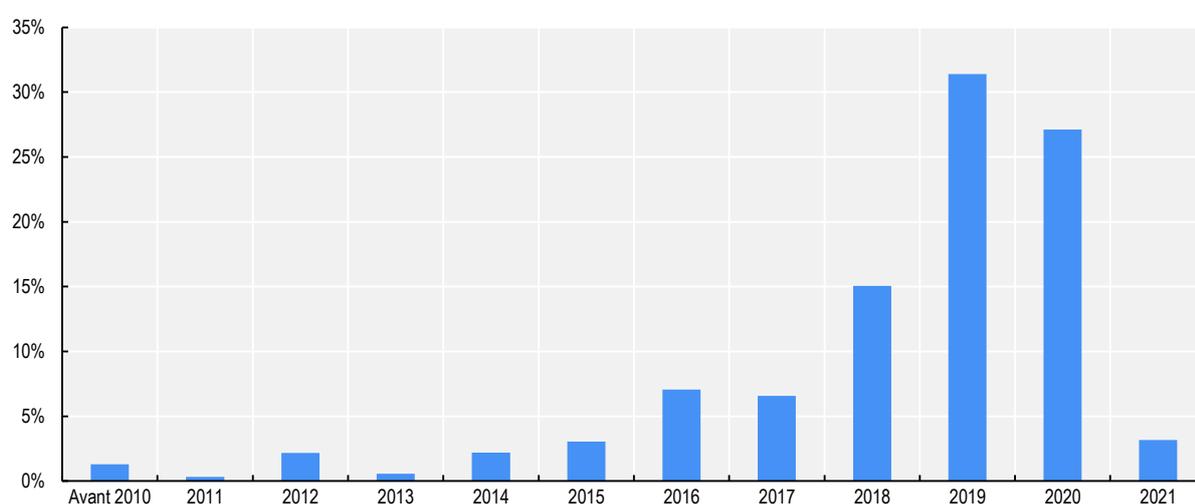
Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de (UNDESA, 2021<sup>[14]</sup>), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de (OECD, 2021<sup>[15]</sup>), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

StatLink  <https://stat.link/b1eiox>

**Au-delà de la disponibilité des données, de nombreuses autres carences influencent la compréhension des progrès accomplis au regard du Programme 2030 – mal appréhendées, elles peuvent conduire à des conclusions biaisées.** La disponibilité des données est l'une des difficultés les plus marquantes qui font obstacle à toute évaluation plus solide des progrès réalisés par les pays pour honorer leurs engagements au titre du Programme 2030. Cependant, d'autres lacunes statistiques, par exemple en ce qui concerne l'actualité ou la granularité des données, pèsent-elles aussi lourdement sur notre évaluation. À titre d'exemple, faute de données suffisantes, les effets de la pandémie sur l'éloignement des cibles et les trajectoires suivies à l'heure actuelle sont rarement pris en compte dans nos estimations (Graphique 1.6). D'une manière plus générale, si le cadre de notification relatif aux ODD est incomplet, n'est pas actualisé, ou ne couvre pas d'importants pans de la population, toute déduction quant aux politiques susceptibles de favoriser la concrétisation du Programme 2030 deviendra hasardeuse.

### Graphique 1.6. Actualité des données disponibles

Répartition des dernières données disponibles, selon l'année



Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de (UNDESA, 2021<sup>[14]</sup>), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de (OECD, 2021<sup>[15]</sup>), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

StatLink  <https://stat.link/qn7r6w>

### Conclusion : Commencer à tirer des leçons en vue du Programme d'action post-2030

**Alors que l'échéance de 2030 fixée pour la réalisation des ODD se rapproche, l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale tout entière vont devoir commencer à réfléchir à un nouveau cadre d'action mondial.** À huit ans du terme, et en dépit des progrès accomplis dans certains domaines, les améliorations varient fortement d'un objectif, d'un pays ou d'une région aux autres. Afin de pérenniser l'élan créé par les ODD, il sera nécessaire d'élaborer un cadre destiné à prendre la relève après 2030, un cadre qui reprendrait les points forts du Programme d'action 2030 tout en corrigeant les défauts des ODD actuels.

**Outre les problèmes de mesure et de suivi déjà soulevés, il faudra réfléchir plus attentivement aux moyens de rendre compte de l'imbrication des différents objectifs, cibles et indicateurs et de leur cohérence d'ensemble.** La plupart des objectifs comportent des aspects économiques, sociaux et

environnementaux, cependant les cibles et indicateurs n'en donnent souvent qu'un aperçu partiel. On en a un exemple avec le manque de prise en compte de l'égalité entre les sexes dans les ODD relatifs à la planète et les cibles et indicateurs connexes. Seuls 5 % de ces indicateurs sont mentionnés dans le cadre comme étant pertinents au regard de l'égalité entre hommes et femmes (OECD, 2021<sup>[37]</sup>). Bien que la disponibilité des données soit clairement une limite majeure à un élargissement de la portée de certains indicateurs, le cadre lui-même devrait rendre compte des interactions possibles entre les différents objectifs.

**Le Programme d'action 2030 est un programme mondial par essence.** Dans bien des cas, il ne sera pas évident de mettre l'accent sur les performances des pays. Si l'adaptation aux effets du changement climatique et l'atténuation de ces mêmes effets ont nécessairement une dimension nationale, le suivi et l'évaluation sont quant à eux de nature mondiale et excèdent largement la compétence d'un quelconque pays. Les instruments de mesure et systèmes de comptabilité mondiaux, à l'image du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), sont indispensables à la définition d'indicateurs communs. Il s'agit en effet de biens publics au sens courant du terme, au même titre que la mesure et le suivi de la pauvreté et des inégalités dans le monde (Kanbur, Patel and Stiglitz, 2018<sup>[38]</sup>).

**Autre aspect méthodologique exigeant d'être affiné, la distinction entre les mesures portant sur les instruments d'action et les mesures portant sur les résultats finaux.** Il faudra impérativement rendre compte séparément de ces deux types de mesures pour pouvoir apprécier le degré de cohérence des plans de relance à court terme adoptés par les pays au lendemain de la crise du COVID-19 avec les objectifs à long terme définis dans le Programme d'action 2030. Il est reconnu dans le cadre relatif aux ODD que les progrès doivent être appréhendés dans leur globalité pour tenir compte des arbitrages, des effets d'entraînement et des conséquences imprévues qui sont le corollaire inévitable de toute décision stratégique et décision d'investissement. Or les 17 ODD (tant par leur formulation générale que par leur déclinaison en cibles détaillées) couvrent un ensemble d'aspects de la chaîne de causalité, des ressources aux processus en passant par les produits et les résultats. Le grand nombre des objectifs et des cibles, disséminés le long de la chaîne ressources-produits-résultats, soulève des difficultés évidentes dans le domaine de l'évaluation.

**Enfin, les ODD mettent en évidence la tension inévitable entre la tendance à vouloir élargir la palette des mesures utilisées pour suivre les progrès accomplis et l'impératif de se concentrer sur un petit nombre d'indicateurs de haut niveau** – tension qui ne pourra être résolue que par une hiérarchisation des objectifs et cibles des Nations Unies en fonction des priorités nationales. Le processus associé aux ODD révèle la tension qui existe entre aspiration à l'exhaustivité, d'une part, et besoin de clarté, d'autre part. Il va sans dire que, plus les informations réunies seront précises et plus les données seront ventilées de manière fine, plus l'on pourra dresser un état complet de la situation. Les 169 cibles des ODD et leurs 247 indicateurs offrent une bonne base et ont l'avantage d'avoir fait l'objet d'un consensus international. Leur mise en œuvre doit toutefois rester soucieuse des besoins et priorités des pays, ainsi que des limites inhérentes aux ressources disponibles. La transparence et la souveraineté voudraient que la rationalisation et la sélection des cibles et des indicateurs, dont il est question ici, passent par un dialogue national éclairé par des cadres internationaux (Stiglitz, Fitoussi and Durand, 2018<sup>[39]</sup>).

## Références

Bureau fédéral du Plan (2019), *Quelle priorité pour un développement durable ? - Rapport sur le développement durable 2019*, Bureau fédéral du Plan, Bruxelles, [https://www.plan.be/uploaded/documents/201906250851350.REP\\_TFDD2019\\_11924\\_F.pdf](https://www.plan.be/uploaded/documents/201906250851350.REP_TFDD2019_11924_F.pdf) (accessed on 14 March 2022). [12]

- Cohen, D. (2021), “Le Covid-19, une crise qui ne ressemble à aucune autre”, *Le Monde*, [29]  
[https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/29/daniel-cohen-le-covid-19-une-crise-qui-ne-ressemble-a-aucune-autre\\_6100352\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/29/daniel-cohen-le-covid-19-une-crise-qui-ne-ressemble-a-aucune-autre_6100352_3232.html) (accessed on 14 March 2022).
- Cohen, G. and M. Shinwell (2020), “How far are OECD countries from achieving SDG targets for women and girls? : Applying a gender lens to measuring distance to SDG targets”, *OECD Statistics Working Papers*, No. 2020/02, OECD Publishing, Paris, [48]  
<https://doi.org/10.1787/17a25070-en>.
- Cohen, G. and M. Shinwell (2020), “How to measure distance to SDG targets anywhere : Adapting the methodology of the Measuring Distance to the SDG Targets study to go beyond OECD countries, with an application to selected Latin American countries”, *OECD Statistics Working Papers*, No. 2020/3, OECD Publishing, Paris, [25]  
<https://doi.org/10.1787/a0ac1413-en>.
- Deputy Prime Minister’s Office for Investments and Informatization of the Slovak Republic (2018), *Voluntary National Review of the Slovak Republic on the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development*, [41]  
[https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/20131Agenda2030\\_VNR\\_Slovakia.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/20131Agenda2030_VNR_Slovakia.pdf) (accessed on 14 March 2022).
- Government of Israel (2019), *Implementation of Sustainable Development Goals – National Review Israel 2019*, [47]  
[https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23576Israel\\_SDG\\_VNR\\_final.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23576Israel_SDG_VNR_final.pdf) (accessed on 14 March 2022).
- Government of Poland (2018), *Implementation of the Sustainable Development Goals in Poland – The 2018 National Report*, [46]  
[https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19409Poland\\_VNR\\_20180615.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19409Poland_VNR_20180615.pdf) (accessed on 14 March 2022).
- Government of Sweden (2017), *Sweden and the 2030 Agenda*, [42]  
<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/16033Sweden.pdf> (accessed on 14 March 2022).
- Government of the Republic of Slovenia (2018), *Implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development – 2018 update*, [9]  
[https://www.gov.si/assets/vladne-sluzbe/SVRK/Agenda-2030/Implementing\\_the\\_Agenda2030\\_update\\_2018.pdf](https://www.gov.si/assets/vladne-sluzbe/SVRK/Agenda-2030/Implementing_the_Agenda2030_update_2018.pdf) (accessed on 14 March 2022).
- Government of the Republic of Slovenia (2017), *Voluntary National Review on the Implementation of the 2030 Agenda*, [40]  
<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/16313Slovenia.pdf> (accessed on 14 March 2022).
- Ino, J., F. Murtin and M. Shinwell (2021), “Measuring transboundary impacts in the 2030 Agenda : Conceptual approach and operationalisation”, *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, No. 01, OECD Publishing, Paris, [50]  
<https://doi.org/10.1787/62f13e92-en>.
- IPCC (2021), *Sixth Assessment Report: Climate Change 2021: The Physical Science Basis*, [35]  
<https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/> (accessed on 14 March 2022).

- Kanbur, R., E. Patel and J. Stiglitz (2018), “Sustainable Development Goals and the measurement of economic and social progress”, in *For Good Measure : Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264307278-4-en>. [38]
- Karousakis, K. (2018), “Evaluating the effectiveness of policy instruments for biodiversity : Impact evaluation, cost-effectiveness analysis and other approaches”, *OECD Environment Working Papers*, No. 141, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/ff87fd8d-en>. [7]
- Kingdom of Belgium (2017), *Pathways to Sustainable Development – First Belgian National Voluntary Review on the Implementation of the 2030 Agenda*, [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/15721Belgium\\_Rev.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/15721Belgium_Rev.pdf) (accessed on 14 March 2022). [44]
- Marguerit, D., G. Cohen and C. Exton (2018), “Child well-being and the Sustainable Development Goals : How far are OECD countries from reaching the targets for children and young people?”, *OECD Statistics Working Papers*, No. 2018/05, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5e53b12f-en>. [49]
- Martin, F. et al. (2017), “Inequalities in longevity by education in OECD countries : Insights from new OECD estimates”, *OECD Statistics Working Papers*, No. 2017/2, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/6b64d9cf-en>. [19]
- OECD (2021), *COVID-19 and Well-being : Life in the Pandemic*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/1e1ecb53-en>. [33]
- OECD (2021), *COVID-19 Health Indicators (database)*, <https://stats.oecd.org/>. [28]
- OECD (2021), *Gender and the Environment : Building Evidence and Policies to Achieve the SDGs*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/3d32ca39-en>. [37]
- OECD (2021), *Government at a Glance 2021*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/1c258f55-en>. [22]
- OECD (2021), *Health at a Glance 2021 : OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/ae3016b9-en>. [18]
- OECD (2021), *OECD Economic Outlook, Volume 2021 Issue 1*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/edfbca02-en>. [30]
- OECD (2021), *OECD Economic Outlook, Volume 2021 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/66c5ac2c-en>. [21]
- OECD (2021), *OECD Employment Outlook 2021 : Navigating the COVID-19 Crisis and Recovery*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5a700c4b-en>. [32]
- OECD (2021), *OECD Framework and Good Practice Principles for People-Centred Justice*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/cdc3bde7-en>. [6]
- OECD (2021), *OECD.Stat (database)*, <https://stats.oecd.org/>. [15]

- OECD (2020), "Building resilience to the Covid-19 pandemic: the role of centres of government", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/883d2961-en>. [34]
- OECD (2020), *Environment at a Glance 2020*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/4ea7d35f-en>. [24]
- OECD (2020), *OECD Employment Outlook 2020 : Worker Security and the COVID-19 Crisis*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/1686c758-en>. [31]
- OECD (2020), *OECD Review of Fisheries 2020*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/7946bc8a-en>. [26]
- OECD (2019), *Measuring Distance to the SDG Targets 2019 : An Assessment of Where OECD Countries Stand*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/a8caf3fa-en>. [17]
- OECD (2019), *SIGI 2019 Global Report : Transforming Challenges into Opportunities*, Social Institutions and Gender Index, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/bc56d212-en>. [5]
- OECD (2018), *Mainstreaming Biodiversity for Sustainable Development*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264303201-en>. [27]
- OECD (2016), *Better policies for 2030: An OECD action plan to the Sustainable Development Goals*, <https://www.oecd.org/dac/Better%20Policies%20for%202030.pdf> (accessed on 14 March 2022). [2]
- Office of the Government of the Czech Republic (2017), *National Report on the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development: Czech Republic*, [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/15717Czech\\_Republic.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/15717Czech_Republic.pdf) (accessed on 14 March 2022). [45]
- Office of the Government of the Czech Republic (2017), *The Strategic Framework - Czech Republic 2030*, Office of the Government of the Czech Republic, Department of Sustainable Development, Prague, [https://www.vlada.cz/assets/ppov/udrzitelny-rozvoj/projekt-OPZ/Strategic\\_Framework\\_CZ2030.pdf](https://www.vlada.cz/assets/ppov/udrzitelny-rozvoj/projekt-OPZ/Strategic_Framework_CZ2030.pdf) (accessed on 14 March 2022). [11]
- Placzek, O. (2021), "Socio-economic and demographic aspects of food security and nutrition", *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, No. 150, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/49d7059f-en>. [20]
- Slovak Academy of Sciences (2017), *Východiská prípravy národných priorít implementácie Agendy 2030*. [13]
- Statistics Denmark (2017), *Statistical follow-up on the 2030 Agenda - Denmark - Data on selected indicators showing the development from 2005-2015*. [8]
- Statistics Netherlands (2018), *The Sustainable Development Goals: The Situation for the Netherlands*, Statistics Netherlands, The Hague, <https://www.cbs.nl/en-gb/publication/2018/10/the-sdgs-the-situation-for-the-netherlands> (accessed on 14 March 2022). [10]
- Stiglitz, J., J. Fitoussi and M. Durand (eds.) (2018), *For Good Measure : Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264307278-en>. [39]

- The Danish Government (2017), *Report for the Voluntary National Review – Denmark’s implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development*, Ministry of Finance, Copenhagen, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/16013Denmark.pdf> (accessed on 14 March 2022). [43]
- UN (2021), *The Sustainable Development Goals Report*, United Nations, New York, <https://unstats.un.org/sdgs/report/2021/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2021.pdf> (accessed on 14 March 2022). [1]
- UN (2021), *The Sustainable Development Goals Report*, United Nations, New York, <https://unstats.un.org/sdgs/report/2021/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2021.pdf> (accessed on 14 March 2022). [3]
- UN (2020), *Sustainable Development Goals: Decade of Action*, <https://www.un.org/sustainabledevelopment/decade-of-action/> (accessed on 14 March 2022). [16]
- UN (2015), *70/1. Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development*, <https://sdgs.un.org/2030agenda>. [4]
- UNDESA (2021), *SDG Global Database*, The United Nations (UN) Department of Economic and Social Affairs, <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>. [14]
- UNDESA (2021), *Trust in public institutions: Trends and implications for economic security*, <https://www.un.org/development/desa/dspd/2021/07/trust-public-institutions/> (accessed on 14 March 2022). [23]
- World Meteorological Organisation (2021), *WMO Atlas of Mortality and Economic Losses from Weather, Climate and Water Extremes (1970-2019)*, World Meteorological Organization (WMO), Geneva, [https://library.wmo.int/doc\\_num.php?explnum\\_id=10989](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10989). [36]

## Annexe 1.A. Comment lire les graphiques du présent rapport qui récapitulent les résultats actuels et les évolutions passées

La présente édition du rapport *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* fait fond sur les éditions précédentes afin d'évaluer la distance que les pays de l'OCDE doivent parcourir pour atteindre les cibles des ODD inscrits au Programme 2030. Elle approfondit en outre l'analyse en cherchant à déterminer si les pays se rapprochent ou au contraire s'éloignent des cibles, et la probabilité qu'ils remplissent leurs engagements d'ici à 2030.

Aux fins de cette évaluation, chaque partie des cinq chapitres thématiques du présent rapport porte sur un seul Objectif de développement durable et comprend un graphique illustrant la position des pays de l'OCDE s'agissant de leurs résultats actuels et des évolutions enregistrées (voir descriptif ci-dessous) pour chaque cible.

Pour plus de clarté, tous les graphiques sont composés de la même manière.

La partie A présente la distance à parcourir par les pays de l'OCDE pour atteindre la cible fixée pour 2030, à un moment donné. Comme indiqué dans l'annexe méthodologique, la distance des pays par rapport à la cible est mesurée comme « l'écart normalisé » entre la situation actuelle d'un pays et la cible à atteindre. Pour chaque indicateur, l'unité de mesure normalisée correspond à l'écart-type observé entre les pays de l'OCDE au cours de l'année de référence (c'est-à-dire l'année la plus proche de 2015) :

- sont désignés en bleu clair les pays qui (en fonction des dernières informations disponibles) sont très proches de la cible finale (c'est-à-dire qui se situent à moins de 0.5 écart-type ou unité normalisée de la cible) ;
- sont désignés en bleu moyen les pays qui occupent une position intermédiaire (de 0.5 à 1.5 unité normalisée) ; et
- sont désignés en bleu foncé les pays qui sont encore loin des cibles (à plus de 1.5 unité normalisée).

La partie B présente la probabilité qu'ont les pays d'atteindre les différentes cibles d'ici à 2030, à partir de l'évolution des différents indicateurs au cours de la période la plus récente :

- sont désignés en vert les pays qui (en fonction de l'évolution récente des différents indicateurs) devraient atteindre la cible en 2030 s'ils maintiennent leur rythme de progression actuel (ce qui signifie que plus de 75 % des projections (aléatoires) pointent vers une cible atteinte) ;
- sont désignés en jaune les pays dont le rythme de progression actuel est insuffisant pour atteindre la cible d'ici à 2030 (ce qui signifie que moins de 75 % des projections aléatoires atteignent la cible, tandis que le coefficient de corrélation entre l'indicateur et l'année est élevé et statistiquement significatif, ce qui donne à penser qu'une tendance pourrait être dégagée) ; et
- sont désignés en rouge les pays qui ont stagné dernièrement ou qui se sont éloignés de la cible (ce qui signifie que moins de 75 % des projections aléatoires atteignent la cible, et que le coefficient de corrélation entre l'indicateur et l'année est faible ou non statistiquement significatif, donnant à penser qu'aucune tendance statistique ne peut être dégagée).

Les méthodes et concepts sont présentés plus en détail dans l'annexe méthodologique.

## Notes

<sup>1</sup> Les 5P ont été mentionnés pour la première fois dans le préambule de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015 (UN, 2015<sup>[4]</sup>). Ce rapport s'appuie sur les 5P pour décrire la situation des pays membres, même s'ils ne constituent pas, à la date de rédaction du présent rapport, une classification officielle des Nations Unies pour les 17 objectifs.

<sup>2</sup> Le cadre mondial d'indicateurs comprend 231 indicateurs uniques. Toutefois, douze indicateurs sont utilisés au titre de deux ou trois cibles différentes. C'est pourquoi on dénombre au total 247 indicateurs dans le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD.

<sup>3</sup> Si la classification par niveau est utile au suivi à l'échelle mondiale, elle ne peut pas être utilisée pour restreindre l'analyse à une série donnée de pays. Par exemple, ce rapport couvre les cibles étayées par des indicateurs de niveau III, tandis que les données portant sur les pays de l'OCDE pourraient manquer d'indicateurs de niveau I.

<sup>4</sup> Pour compléter le rapport principal, l'OCDE s'est appuyé sur la même méthodologie pour mettre au point des évaluations sur mesure pour certains pays, et a également publié une série de documents de travail thématiques. Par exemple, la méthodologie utilisée dans ce rapport a été adaptée pour évaluer la distance que les pays de l'OCDE doivent parcourir pour atteindre les cibles des ODD relatives aux enfants et aux jeunes (Marguerit, Cohen and Exton, 2018<sup>[49]</sup>) et aux filles et aux femmes (Cohen and Shinwell, 2020<sup>[48]</sup>). D'autres études portent sur l'analyse des aspects transfrontaliers du Programme 2030, en vue de mieux comprendre comment les politiques des pays ou leur mode de développement ont des répercussions à la fois sur les autres pays et sur les ressources mondiales partagées (Ino, Murtin and Shinwell, 2021<sup>[50]</sup>).

<sup>5</sup> L'édition 2019 du rapport *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* (2019<sup>[17]</sup>) présentait la moyenne de l'OCDE et la distance à parcourir par chaque pays pour 105 des 169 cibles, en s'appuyant sur 132 indicateurs extraits des bases de données de l'OCDE et des Nations Unies. Elle contenait aussi une analyse des données manquantes, afin de déterminer dans quels domaines les données disponibles ne permettent pas de réaliser une évaluation complète par pays de la distance à parcourir pour atteindre les objectifs.

<sup>6</sup> Par ailleurs, des données contenues dans de précédentes éditions de ce rapport ont été citées dans des examens nationaux volontaires soumis au Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies par huit pays de l'OCDE (Kingdom of Belgium, 2017<sup>[44]</sup>; Office of the Government of the Czech Republic, 2017<sup>[45]</sup>; The Danish Government, 2017<sup>[43]</sup>; Government of Israel, 2019<sup>[47]</sup>; Government of Poland, 2018<sup>[46]</sup>; Government of the Republic of Slovenia, 2017<sup>[40]</sup>; Deputy Prime Minister's Office for Investments and Informatization of the Slovak Republic, 2018<sup>[41]</sup>; Government of Sweden, 2017<sup>[42]</sup>). La méthodologie utilisée aux fins du rapport *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* étaye également le soutien apporté par l'OCDE aux stratégies nationales conformément au Programme 2030 (Slovénie, République slovaque et Pologne par exemple). Plus récemment, les travaux menés aux fins de l'élaboration de ce rapport ont étayé des projets de coopération bilatérale relatifs à la mise en œuvre des ODD (Corée, Pologne et Italie).

<sup>7</sup> La cible 4.5 sur les inégalités dans le domaine de l'éducation n'est pas incluse dans le Tableau 1.2 parce qu'il s'agit de la seule cible pour laquelle la distance moyenne à parcourir par l'OCDE est supérieure à 1.5 unité normalisée. Cette cible est toutefois incluse dans l'analyse étant donné qu'en moyenne, les pays de l'OCDE se situent à 1.49 unité normalisée de la cible.

<sup>8</sup> Comme déjà indiqué, pour les cibles relatives au climat (principalement l'objectif 13), le niveau d'ambition est particulièrement bas. En effet, l'Accord de Paris sur le changement climatique est entré en vigueur plus d'un an après la définition des ODD. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne prend donc pas en considération l'ambition de l'Accord de Paris.

<sup>9</sup> Autant que faire se peut, les séries chronologiques sont remontées, dans le présent rapport, sur les deux dernières décennies. Concrètement, étant donné que certaines de ces séries sont beaucoup plus courtes que cela, le critère minimum à respecter pour qu'elles soient prises en compte dans l'analyse dynamique conduite ici est qu'il y ait au moins trois observations disponibles sur une période de cinq ans.

# Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030

(VERSION ABRÉGÉE)

## MESURER LA DISTANCE À PARCOURIR POUR ATTEINDRE LES CIBLES DES ODD

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se caractérise par un degré d'ambition sans précédent, mais il représente aussi un formidable défi pour les pays du fait de la complexité et de l'imbrication de ses 17 objectifs et 169 cibles. Afin d'aider les gouvernements nationaux à le mettre en œuvre, l'OCDE a mis au point une méthode unique permettant de comparer les progrès accomplis ainsi que les dynamiques sous-jacentes pour l'ensemble des objectifs et cibles du Programme de Développement Durable. Sur la base du Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux Objectifs de Développement Durable et de données provenant des Nations Unies et de l'OCDE, le présent rapport propose un bilan détaillé des résultats obtenus par les pays membres de l'OCDE. Pour l'ensemble des cibles pour lesquelles des données existent, ce rapport évalue la distance que les pays de l'OCDE ont à parcourir afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable mais il va plus loin et approfondit l'analyse en mettant en évidence les tendances de fond ainsi que l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19. En faisant le point sur les forces et les faiblesses des pays par rapport aux différents ODD, ce rapport vise à aider les pays Membres à avancer au mieux vers la réalisation de ces objectifs et à identifier leurs propres priorités d'action.



PDF ISBN 978-92-64-48372-9



9 789264 483729